

2024



Inspecteurs des Impôts sans Frontières

RAPPORT ANNUEL

Une initiative conjointe OCDE/PNUD



Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE et de l'Administrateur du PNUD. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de l'OCDE ou du PNUD ou des gouvernements de leurs pays membres.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE/PNUD (2024), *Inspecteurs des impôts sans frontières - Rapport annuel 2024*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a614997d-fr>.

Crédits photo : Cover © Baseline Arts Ltd. and Lushomo. Avec l'aimable autorisation de Shutterstock.com et de l'OCDE. © OECD/UNDP 2024

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : <http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.

Table des matières

Résumé	5
Abréviations et acronymes	7
Glossaire	9
Contexte	11
Les pays en développement et les nouvelles règles fiscales internationales	11
Fiscalité et Objectifs de développement durable	12
Mobilisation des bureaux de pays du PNUD	14
Rôle de partenaire stratégique de l'ATAF sur le continent africain	15
Programmes et activités	17
Une approche sans équivalent du renforcement des capacités	17
Programmes Sud-Sud	20
Experts IISF	21
IISF : une assistance technique pluridimensionnelle	27
Axes d'assistance traditionnels	27
Programmes pilotes	32
Élargir l'assistance dispensée au titre de l'initiative IISF aux nouvelles problématiques	35
Résultats	39
Effets sur les recettes	39
Impact de l'initiative IISF au-delà des effets sur les recettes	40
Événements et communication	51
Événements organisés par le Secrétariat	51
Participation de l'initiative IISF à d'autres instances	54
Communication	54
Performance et objectifs	57
Performance	57
Programme de travail pour 2024	59
Annexe A. Programmes IISF	61
Programmes IISF en cours de mise en œuvre	61
Programmes IISF achevés	65
Comité directeur de l'initiative IISF	71
Partenaires au développement	73

Tableaux

Tableau 4.1. Afrique : chiffres clés	41
Tableau 4.2. Asie-Pacifique : chiffres clés	43
Tableau 4.3. Europe de l'Est : chiffres clés	45
Tableau 4.4. Amérique latine et Caraïbes : chiffres clés	47
Tableau 6.1. Progrès accomplis par IISF au regard des objectifs fixés pour 2022-23.	58

Graphiques

Graphique 1.1. Besoin de financement des ODD et sources de financement du développement existantes ..	13
Graphique 2.1. État d'avancement des programmes IISF au 31 décembre 2023	17
Graphique 2.2. Couverture géographique des programmes IISF	18
Graphique 2.3. Répartition régionale des programmes par année.	19
Graphique 2.4. Administrations partenaires prenant part à l'initiative IISF.	22
Graphique 4.1. Surcroît de recettes fiscales déclarées imputable à l'assistance dispensée au titre de l'initiative IISF, chiffres cumulés par région	39

Encadrés

Encadré 2.1. Demande d'assistance technique IISF.	21
Encadré 2.2. La Suède et la Norvège, partenaires du Kosovo* pour la mobilisation de ses ressources intérieures et le renforcement de ses capacités	23
Encadré 3.1. Améliorer la confiance des vérificateurs et le respect spontané des obligations fiscales par les contribuables au Ghana.	28
Encadré 3.2. Renforcer l'application de la législation fiscale en Tunisie.	28
Encadré 3.3. Imposition des industries extractives au Kazakhstan	29
Encadré 3.4. Traitement des dossiers relatifs aux droits de douane internationaux en Afrique du Sud	29
Encadré 3.5. Effets positifs du programme IISF-CI aux Maldives.	30
Encadré 3.6. Renforcer le respect de la législation fiscale et la conduite d'enquêtes au Pakistan.	31
Encadré 3.7. Programme pilote IISF-EAR en Malaisie	33
Encadré 3.8. Transformation numérique en Sierra Leone	35
Encadré 4.1. Changements juridiques et administratifs au sein du système fiscal de la Zambie	40
Encadré 4.2. Impact pluridimensionnel de l'assistance technique dispensée en Ouganda	42
Encadré 4.3. Prix de transfert dans le secteur de l'exploitation forestière en Papouasie-Nouvelle-Guinée	44
Encadré 4.4. Renforcer les capacités et le recouvrement de l'impôt en Géorgie grâce à la transformation numérique.	46
Encadré 4.5. Programme consacré aux APP en Équateur	47

Résumé

Lancée en 2015 lors de la troisième conférence internationale d'Addis-Abeba sur le financement du développement, l'initiative Inspecteurs des impôts sans frontières (IISF) est une initiative conjointe de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Elle concrétise une approche singulière du renforcement des capacités qui consiste à mettre à la disposition des administrations fiscales de pays en développement des experts à même de leur apporter une assistance concrète en situation réelle sur des dossiers de vérification en cours et des questions de fiscalité internationale connexes. Elle s'appuie sur la coopération mondiale et le multilatéralisme pour obtenir un impact et des résultats durables. Dans le cadre de l'initiative IISF, l'OCDE et le PNUD unissent leurs forces pour mobiliser des administrations fiscales et des experts indépendants du monde entier afin d'aider des pays en développement à relever des défis déterminants dans le domaine de la fiscalité et de contribuer à accélérer le financement des Objectifs de développement durable (ODD).

Ce rapport fait le point sur les réalisations et activités de l'initiative IISF de juillet 2022 à décembre 2023. Au cours de cette période, les pays ont été confrontés à de multiples défis interdépendants, y compris aux effets du changement climatique et aux conséquences de conflits, auxquels s'ajoute une inflation élevée (qui touche particulièrement les produits alimentaires et énergétiques). Parallèlement, les flux financiers illicites (FFI) associés à la corruption, au commerce illicite et au blanchiment de capitaux ont amputé leur marge de manœuvre budgétaire, déjà fortement réduite par l'impact du COVID-19 sur les finances publiques. Les économies en développement éprouvent d'énormes difficultés à rembourser leur dette et à résorber leurs déficits tout en continuant d'investir dans leur développement.

Dans les pays en développement, le déficit de financement des ODD s'est creusé de 56 % depuis le début de la pandémie de COVID-19 pour atteindre 3 900 milliards USD. Pour combler ce déficit, il faut agir sur de nombreux fronts, en particulier celui de la fiscalité. Les ressources intérieures des pays procurent, en moyenne, plus de la moitié du financement du développement. Pourtant, les recettes fiscales, exprimées en pourcentage du produit intérieur brut (PIB), ont relativement peu progressé depuis la crise financière mondiale dans un grand nombre de pays, et dans certains, elles ont même reculé. Dans de nombreux pays en développement, le rapport impôt/PIB demeure inférieur à 12,75 %, chiffre considéré par certains observateurs comme une condition préalable au développement.

Le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures exige des avancées dans le recouvrement de divers types d'impôt. La majeure partie des ressources de la plupart des pays en développement provient de l'imposition des biens et des services, mais l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt sur le revenu des personnes physiques et les cotisations de sécurité sociale apportent également une manne importante, complétée par les recettes tirées de l'exploitation des ressources naturelles. Les réformes entreprises dans les domaines de la transformation numérique de l'administration de l'impôt et de l'imposition des industries extractives ainsi que l'effort engagé pour tirer des recettes supplémentaires des taxes de santé publique et des taxes liées à l'environnement ouvrent aux pays en développement des perspectives dont certaines figurent parmi les plus prometteuses en la matière.

L'initiative IISF porte sur un large éventail de problématiques auxquelles se heurtent les pays en développement qui s'efforcent d'accroître leurs recettes fiscales. Se déclinant en 59

programmes en cours et 71 programmes déjà menés à terme, y compris des programmes de collaboration Sud-Sud, l'initiative IISF est une remarquable réussite placée sous le signe d'une excellente optimisation des ressources. Depuis son lancement, elle a permis d'aider les administrations fiscales de pays en développement à collecter 2.30 milliards USD de recettes supplémentaires et à procéder à des redressements fiscaux se chiffrant à 6.05 milliards USD dans 62 pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Europe orientale et d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC).

Les succès remportés en Afrique ont été en grande partie le fruit d'un travail mené en étroite collaboration avec le Forum africain sur l'administration fiscale (ATAF). Les programmes IISF procèdent d'une démarche adaptée en fonction des besoins propres à chaque administration fiscale dans des domaines très divers. En dehors des thématiques telles que les prix de transfert et le renforcement des enquêtes en matière de délinquance fiscale, le champ de l'initiative s'étend également à la transformation numérique des administrations fiscales et à l'utilisation effective de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers, en complément des travaux menés par le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (Forum mondial).

La finalité reste d'assurer un accompagnement à des pays qui pâtissent d'un déficit de capacités et à l'intention desquels de nouveaux programmes pilotes ont été récemment mis en place pour répondre à des problématiques essentielles. Le champ de l'initiative IISF a par exemple été également étendu à des programmes pilotes visant à assurer une utilisation concrète et à bon escient des déclarations pays par pays, lesquelles donnent accès, au niveau mondial, à des renseignements sur les entreprises multinationales (EMN) et constituent un mécanisme précieux de repérage des risques d'érosion de la base d'imposition et de transfert de bénéficiaires (BEPS) et un repérage général des risques en matière de prix de transfert.

Le développement et la diversification du commerce électronique se poursuivant, la mise en œuvre concrète des normes et orientations définies par l'OCDE pour relever les défis que pose le recouvrement de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) applicable aux échanges numériques permettra aux États d'engranger des recettes de TVA essentielles pour eux, et de mettre les entreprises de commerce électronique et les entreprises traditionnelles sur un pied d'égalité, sans pour autant brider l'innovation ou la croissance économique. C'est dans ce contexte que des programmes pilotes consacrés aux vérifications portant sur la TVA appliquée aux échanges numériques ont été mis sur pied dans le cadre de l'initiative IISF.

Un nouveau domaine potentiel d'assistance IISF se dessine dans le sillage de la réforme d'ampleur du système fiscal international inaugurée par la Solution reposant sur deux piliers pour résoudre les défis fiscaux soulevés par la numérisation de l'économie mondiale (Solution reposant sur deux piliers), adoptée par 135 pays membres du Cadre inclusif OCDE/G20 sur l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéficiaires (Cadre inclusif sur le BEPS). Les nouvelles règles visent à assurer une répartition plus équitable entre les pays des bénéficiaires et des droits d'imposition découlant des activités des EMN et à encadrer la concurrence fiscale en matière d'IS grâce à l'instauration d'un impôt minimum mondial sur les sociétés dont le taux est fixé à 15 %. Ces règles entrent en vigueur à compter de 2024 et l'initiative IISF est bien placée pour répondre à une demande déjà forte de la part des pays en développement.

Face aux perspectives et aux défis majeurs qui s'annoncent pour l'année à venir, l'OCDE et le PNUD vont renforcer les équipes IISF, accroître le nombre d'experts mobilisables et élargir l'offre de programmes IISF à de nouveaux domaines, en veillant à garantir une répartition judicieuse des tâches avec leurs nombreux partenaires s'employant à prêter leur concours à des pays en développement confrontés à des défis fiscaux qui leur sont propres.

Abréviations et acronymes

AGT	<i>Angolan General Tax Administration</i> (Administration générale des impôts, Angola)
ALC	Amérique latine et Caraïbes
APP	Accords préalables en matière de prix de transfert
ATAF	Forum africain sur l'administration fiscale
BEPS	Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices
EMN	Entreprise multinationale
FAI	Forum sur l'administration de l'impôt
FBR	<i>Pakistan Federal Board of Revenue</i> (Administration fiscale fédérale, Pakistan)
FFI	Flux financiers illicites
FMI	Fonds monétaire international
Forum mondial	Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales
GBM	Groupe de la Banque mondiale
HMRC	<i>His Majesty's Revenue and Customs</i> (Administration fiscale, Royaume-Uni)
ICMQL	Impôt complémentaire minimum qualifié prélevé localement
IISF	Inspecteurs des impôts sans frontières
IISF-EAR	Programme IISF sur l'échange automatique de renseignements
IISF-CI	Programme IISF en matière de délinquance fiscale
IRS	<i>Indian Revenue Service</i> (Administration fiscale, Inde)
IS	Impôt sur les sociétés
IGF	<i>Intergovernmental Forum on Mining, Minerals, Metals and Sustainable Development</i> (Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable)
LHDN	<i>Lembaga Hasil Dalam Negeri</i> (Administration fiscale, Malaisie)
MIRA	<i>Maldives Inland Revenue Authority</i> (Administration fiscale, Maldives)
MMTN	Modèle de maturité de transformation numérique
NCD	Norme commune de déclaration
NRA	<i>Sierra Leone National Revenue Authority</i> (Administration fiscale, Sierra Leone)
NTCA	<i>Netherlands Tax and Customs Administration</i> (Administration des impôts et des douanes des Pays-Bas)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	Objectifs de développement durable

ONU	Organisation des Nations Unies
PA	Procédure amiable
PIB	Produit intérieur brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PRAL	<i>Pakistan Revenue Automation Limited</i>
RAI	Règle d'assujettissement à l'impôt
Règles GloBE	Règles globales de lutte contre l'érosion de la base d'imposition
RFB	<i>Receita Federal do Brasil</i> (Administration fiscale, Brésil)
SARS	<i>South African Revenue Service</i> (Administration fiscale, Afrique du Sud)
SAT	<i>Servicio de Administración Tributaria</i> (Administration fiscale, Mexique)
TFTC	Groupe d'action sur les délits à caractère fiscal et autres délits
TPS	Taxe sur les produits et services
TREAT	Outil d'évaluation et d'assurance des risques fiscaux
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée
URA	<i>Uganda Revenue Authority</i> (Administration fiscale, Ouganda)
ZRA	<i>Zambia Revenue Authority</i> (Administration fiscale, Zambie)

Glossaire

Administration fiscale d'accueil – ministère ou institution d'un pays en développement qui sollicite une assistance technique au titre de l'initiative IISF et qui accueille l'expert IISF.

Administration fiscale partenaire – ministère ou institution d'un pays mettant à disposition un expert fiscal au titre d'un programme IISF.

Coopération Sud-Sud – coopération technique entre pays en développement, principalement des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire des régions d'Afrique, d'Asie et du Pacifique, d'Amérique latine et des Caraïbes.

Experts issus du Vivier d'experts – experts accrédités en fiscalité, comprenant des agents des impôts en activité et/ou récemment retraités, présélectionnés et listés par le PNUD comme étant disponible pour prendre part à la mise en œuvre de programmes IISF.



L'initiative IISF occupe un positionnement stratégique sur un créneau étroit au sein du paysage de l'assistance technique internationale. Elle participe de la dynamique du programme des Nations unies sur le financement du développement en même temps qu'elle y contribue, et favorise la réalisation d'avancées en direction des ODD. En même temps, elle est un pilier des actions engagées au titre du Projet BEPS OCDE/G20, s'inscrivant dans le cadre d'un effort international de plus vaste portée, déployé pour renforcer la capacité des pays en développement d'imposer efficacement les EMN. À ce jour, 62 juridictions ont bénéficié ou bénéficient, à travers le monde, d'une assistance technique au renforcement des capacités au titre de programmes IISF.



Contexte

Les pays en développement et les nouvelles règles fiscales internationales

Au sein d'une économie mondiale toujours plus interconnectée, les pays sont amenés à coopérer de plus en plus entre eux pour réussir à mettre en œuvre des solutions multilatérales face à des défis communs. Le Cadre inclusif sur le BEPS et l'accord sur la Solution reposant sur deux piliers représentent une avancée sans précédent dans le domaine de la coopération internationale. La Solution reposant sur deux piliers offre aux pays en développement une occasion de réformer leurs cadres d'imposition des sociétés et d'intensifier la mobilisation de leurs ressources intérieures qui sont, à leur tour, déterminantes pour la réalisation des ODD.

Le Pilier Un a pour objet de résoudre le problème des EMN qui ne paient pas assez d'impôts sur les marchés sur lesquels se trouvent les utilisateurs/consommateurs de leurs produits ou services. Les nouvelles règles attribuent aux juridictions dans lesquelles ces utilisateurs/consommateurs se situent un nouveau droit d'imposition sur une fraction des bénéfices des EMN les plus grandes et les plus rentables du monde. Dans le cadre fixé au titre du Pilier Un, une application simplifiée et rationalisée des principes applicables en matière de prix de transfert aux activités de commercialisation et de distribution sera également prévue. Dans les années à venir, la possibilité de dispenser une assistance IISF sur certains aspects du Pilier Un pourrait être envisagée et une évaluation sera conduite à cet effet courant 2024.

Le Pilier Un est une réponse à la pratique des EMN consistant à transférer leurs bénéfices vers des juridictions appliquant des taux d'imposition plus faibles. Les nouvelles règles relevant du Pilier Deux ont pour objet de mettre fin à la course au moins-disant en faisant en sorte que les EMN visées soient soumises à un impôt minimum effectif sur les sociétés d'au moins 15 % dans chacune des juridictions où elles exercent des activités.

L'OCDE poursuit ses travaux portant sur les estimations de l'impôt minimum mondial au titre du Pilier Deux à partir de données couvrant les années 2017-2020. L'impôt minimum mondial devrait permettre d'accroître chaque année les recettes de 155 à 192 milliards USD, soit une hausse comprise entre 6.5 % et 8.1 % des recettes totales tirées de l'IS à l'échelle mondiale.

Les règles relatives à l'impôt minimum mondial étant déjà entrées en vigueur dans certaines juridictions, on peut s'attendre à ce que les pays en développement aient de plus en plus besoin d'orientations pour les guider à mesure que les responsables de l'action publique vont commencer à réfléchir à la mise en œuvre de ces règles. L'initiative IISF est l'instrument tout trouvé pour dispenser une assistance technique à des pays en quête de soutien à la mise en application concrète de ces règles.

Si la communauté internationale des spécialistes de la fiscalité et du développement, y compris de ceux qui prennent part à l'initiative IISF, continueront vraisemblablement, durant les prochaines années, de concentrer leurs efforts sur les sujets déjà évoqués, ainsi que d'autres, concernant la fiscalité des entreprises, il y a tout lieu de penser que d'autres domaines de la fiscalité occuperont également une place de choix et seront porteurs de contributions non négligeables au financement du développement. Ces autres domaines seront explorés dès lors que la méthode IISF pourra générer une valeur ajoutée (voir chapitre 3 pour plus de détails).



Fiscalité et Objectifs de développement durable

L'Organisation des Nations Unies (ONU) ont alerté sur le fait que le monde est encore loin de la réalisation des ODD et que le danger nous impose d'agir de toute urgence¹. Les pays en développement sont les plus exposés à de multiples conflits, aux conséquences du changement climatique, à l'accroissement du coût du service de la dette publique et à la hausse des taux d'intérêt, de l'inflation et du coût de la vie ainsi qu'aux FFI générés par le commerce illicite, la corruption et le blanchiment de capitaux, autant de facteurs qui restreignent leur marge de manœuvre budgétaire et créent un profond fossé en termes de financement, selon l'ONU².

Ces éléments viennent s'ajouter aux pressions sur les recettes fiscales découlant de la pandémie de COVID-19, dont l'ONU a affirmé qu'elle a entraîné un creusement du besoin de financement,

1 UN ECOSOC, (2023), *Progress towards the Sustainable Development Goals: Towards a Rescue Plan for People and Planet, Report of the Secretary-General (Special Edition)*, <https://hlpf.un.org/sites/default/files/2023-04/SDG%20Progress%20Report%20Special%20Edition.pdf>.

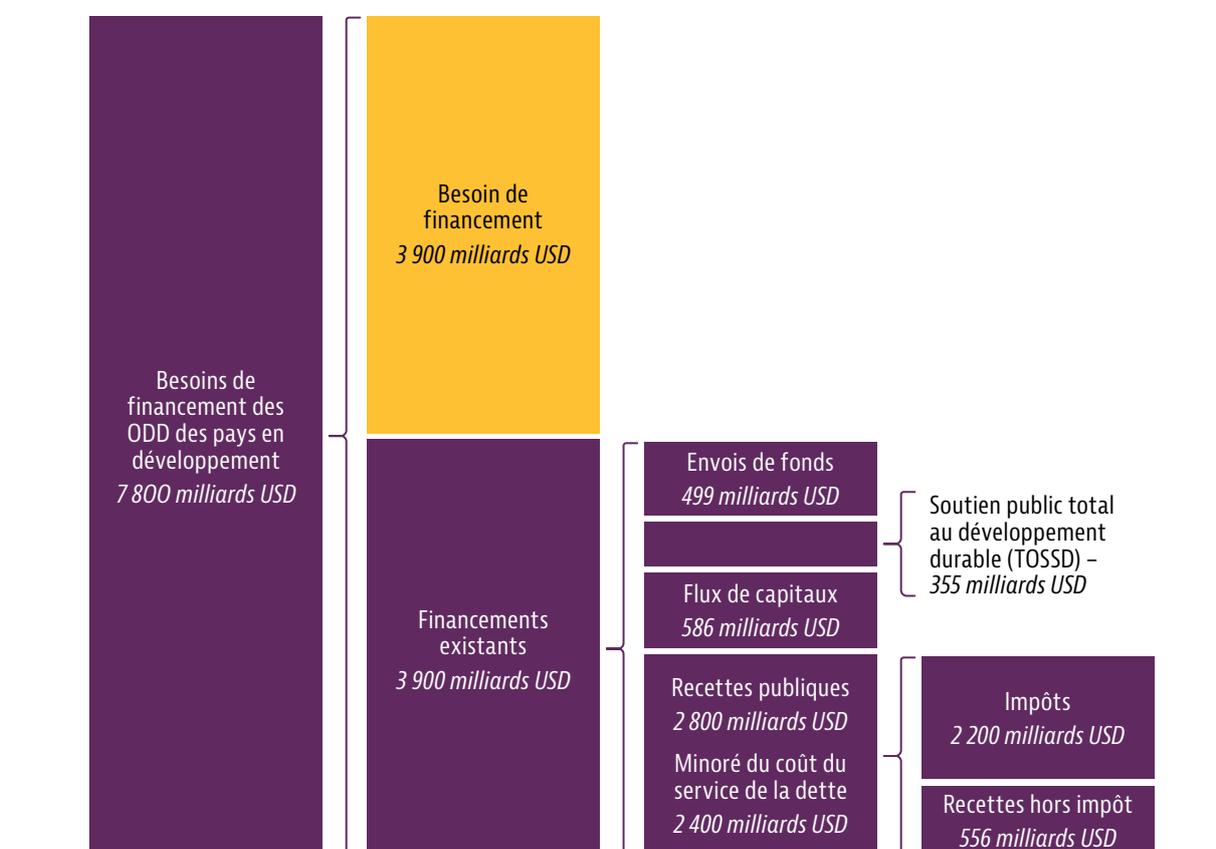
2 Groupe de réflexion inter-institutions sur le financement du développement, Rapport 2022 sur le financement du développement durable (*Financing for Sustainable Development Report 2022*), https://www.un.org/ohrlls/sites/www.un.org.ohrlls/files/fsdr_2022.pdf.

inhérent à la phase de redressement postpandémie, qui met en péril la réalisation des ODD. Les estimations donnent à penser que le déficit de financement à combler pour espérer atteindre les ODD a augmenté de 56 % dans les pays en développement après la crise du COVID-19 et qu'il manque près de 4 000 milliards USD pour que ces objectifs puissent être réalisés³.

Le soutien technique fourni à ces économies en développement grâce à l'initiative IISF a pour objet de les aider à répondre au besoin de financement et à atteindre leurs ODD en s'appuyant sur une mobilisation efficace de leurs propres recettes.

Le Graphique 1.1 illustre le rôle primordial de la fiscalité au service de la satisfaction du besoin de financement des ODD ainsi que la contribution que peut apporter l'initiative IISF.

Graphique 1.1. Besoin de financement des ODD et sources de financement du développement existantes



Sources : *Perspectives mondiales du financement du développement durable de l'OCDE 2023 (Global Outlook on Financing for Sustainable Development 2023)*, à partir des graphiques concernant les pays éligibles à l'APD, à l'exclusion de la Chine ; les données relatives aux rapatriements de fonds sont fondées sur des données sur les envois de fonds provenant de la base de données sur les migrations et le développement (KNOMAD) (2022), *Remittance inflows* (<https://www.knomad.org/data/remittances>). Les données relatives aux flux de capitaux proviennent de la base de données du FMI sur la balance des paiements, *Balance of payments* (<https://data.imf.org/bop>) ; les données relatives à la composition des recettes publiques émanent de la base de données du FMI sur les Perspectives de l'économie mondiale 2022, *World Economic Outlook - April 2022 edition* (<https://www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2022/April>). Les données relatives à tous les autres impôts proviennent de la Base de données mondiale des Statistiques des recettes publiques de l'OCDE.

3 OCDE, (2023), *Perspectives mondiales du financement du développement durable de l'OCDE 2023 (Global Outlook on Financing for Sustainable Development 2023)*, <https://www.oecd.org/finance/global-outlook-on-financing-for-sustainable-development-2023-fcbe6ce9-en.htm>.

L'initiative IISF s'appuie sur les connaissances et l'expérience réunies de l'OCDE et du PNUD et sur les outils sans équivalent qu'ils ont déployés pour apporter aux pays en développement un soutien à la mobilisation de leurs ressources intérieures, fondamentale pour combler le déficit de financement des ODD. Elle propose des programmes de renforcement des capacités uniques et ciblés favorisant l'avènement d'un développement économique durable par l'accompagnement de réformes qui visent à promouvoir des systèmes fiscaux plus justes dans les pays en développement du monde entier.

Elle a principalement pour objectif d'aider les pays en développement à faire respecter la législation fiscale et à améliorer l'efficacité de l'administration de l'impôt. L'effort déployé en faveur de la réalisation des ODD passe par :

- la mobilisation des recettes intérieures, destinée à accroître les ressources pour financer des projets d'infrastructure et des projets à l'appui des ODD d'une importance cruciale, tout en réduisant en outre la dépendance des pays à l'égard des financements extérieurs ;
- le soutien à la mise en œuvre d'une législation fiscale plus efficace, pour contribuer à endiguer l'évasion fiscale et les FFI, et ainsi concourir à la pérennité du système financier mondial et à la réduction des risques de FFI ; et
- le soutien à la lutte contre la délinquance fiscale et l'accroissement de la probabilité que les délinquants soient traduits en justice, car s'y la clé du renforcement du contrat social entre les citoyens et l'État et de l'amélioration de la discipline fiscale.

Mobilisation des bureaux de pays du PNUD

La participation du PNUD à l'initiative IISF est très stimulante ; elle est tout autant un atout pour l'accueil et la mise en œuvre des programmes IISF qu'un gage de réussite. Les bureaux de pays du PNUD apportent une contribution majeure sur ce plan puisqu'ils assument un rôle déterminant de liaison entre le Secrétariat IISF et les administrations fiscales d'accueil. L'instauration de relations solides avec les parties prenantes et la compréhension du paysage politique qui prévaut dans les pays d'accueil sont des paramètres essentiels pour le bon déroulement des programmes IISF.

Les bureaux de pays du PNUD prennent part au lancement officiel des programmes, accompagnent les administrations fiscales d'accueil dans la recherche de solutions technologiques et mettent à disposition des traducteurs et/ou des interprètes si nécessaire. Ils aident également les experts IISF à s'adapter au contexte local, à comprendre les procédures locales et à se familiariser avec les subtilités culturelles.

Le lien entre l'initiative IISF et l'initiative sur la fiscalité à l'appui des ODD (Tax for SDGs) du PNUD a nettement élargi l'adhésion aux programmes IISF au niveau des pays. Les Plans d'engagement nationaux sur la fiscalité à l'appui des ODD jouent un rôle de catalyseur : ils démontrent l'intérêt des réformes fiscales liées aux ODD, ce qui a pour effet d'inciter les administrations nationales à s'engager dans des programmes IISF. Au Sri Lanka par exemple, les obstacles d'ordre législatif rencontrés de prime abord ont pu être surmontés lorsque le programme IISF a été intégré dans le cadre plus large de l'initiative du PNUD sur la fiscalité à l'appui des ODD.



Les coordinateurs nationaux de l'action engagée pour la fiscalité au service des ODD œuvrent activement aux côtés des administrations pour les aider à appréhender en quoi l'initiative peut présenter un intérêt pour eux. Ce cadre de collaboration a permis le lancement de nouveaux programmes dans des pays comme le Nigéria et l'Angola où les bureaux de pays du PNUD ont organisé ces lancements et procuré un soutien logistique aux experts IISF.

Rôle de partenaire stratégique de l'ATAF sur le continent africain

La collaboration entre l'ATAF et l'initiative IISF continue de jouer un rôle central dans le pilotage du soutien technique apporté aux pays du continent africain. En Afrique, cette collaboration repose sur les relations solidement établies entre l'ATAF et ses 42 pays membres du continent africain, sur l'engagement actif de l'OCDE auprès des pays d'Afrique dans le domaine de la fiscalité internationale et sur la présence du PNUD dans les pays de la région. L'ATAF et l'initiative IISF œuvrent, main dans la main et de façon coordonnée, à la mise en œuvre de programmes en matière de vérification et autres programmes fondés sur des cas réels conçus pour répondre à une demande.

Grâce à ses programmes de renforcement des capacités de vaste portée, l'ATAF apporte une contribution décisive à l'établissement d'un socle solide sur lequel pourra reposer l'assistance en situation réelle en matière de vérification qui sera dispensée ultérieurement. Cette démarche fondée sur la collaboration et les synergies met en relief la volonté de l'initiative IISF et de l'ATAF d'améliorer l'efficacité du renforcement des capacités en Afrique, sachant que cette amélioration aura nécessairement des retombées sur la mobilisation des recettes et la réforme de l'administration de l'impôt sur le continent africain.



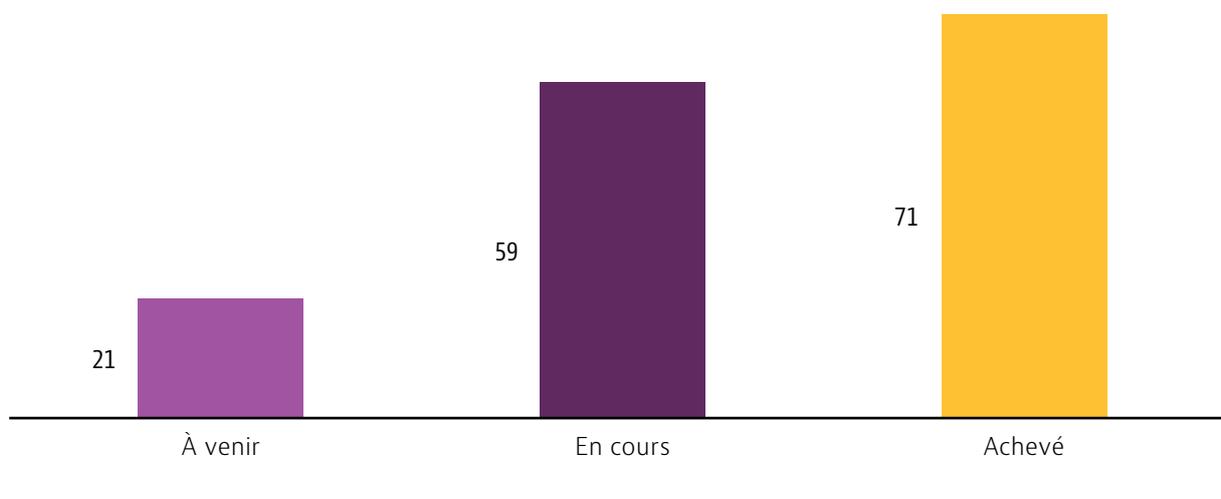


Programmes et activités

Une approche sans équivalent du renforcement des capacités

L'initiative IISF est notoirement un instrument sans équivalent de renforcement de la capacité des pays en développement de conduire des politiques fiscales. Les administrations d'accueil des pays du monde entier bénéficiant d'un soutien IISF ont réussi à réduire les risques de BEPS et à mobiliser leurs ressources intérieures au service de la réalisation des ODD. Fin décembre 2023, on dénombrait 71 programmes IISF déjà menés à terme et 59 programmes en cours (voir Graphique 2.1). Un total de 62 juridictions ont déjà bénéficié, ou bénéficient actuellement, dans le monde d'une assistance au titre de l'initiative IISF.

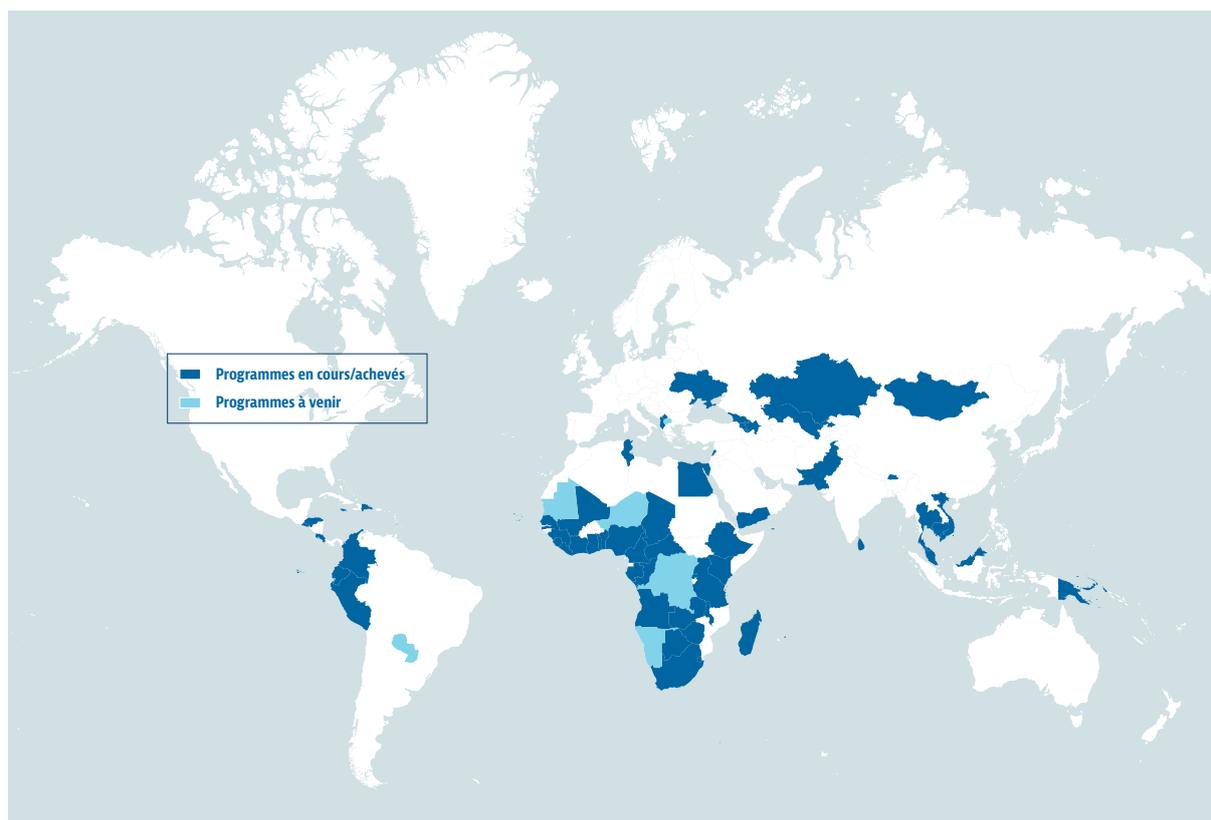
Graphique 2.1. État d'avancement des programmes IISF au 31 décembre 2023



Source : Secrétariat de l'initiative IISF

Depuis la création de l'initiative IISF, on observe un élargissement constant de la couverture des programmes IISF dans les différentes régions et sur les différents continents. Le Graphique 2.2 et le Graphique 2.3 illustrent la couverture géographique et la répartition régionale (en chiffres cumulés) des programmes IISF depuis le lancement de l'initiative IISF jusqu'au 31 décembre 2023.

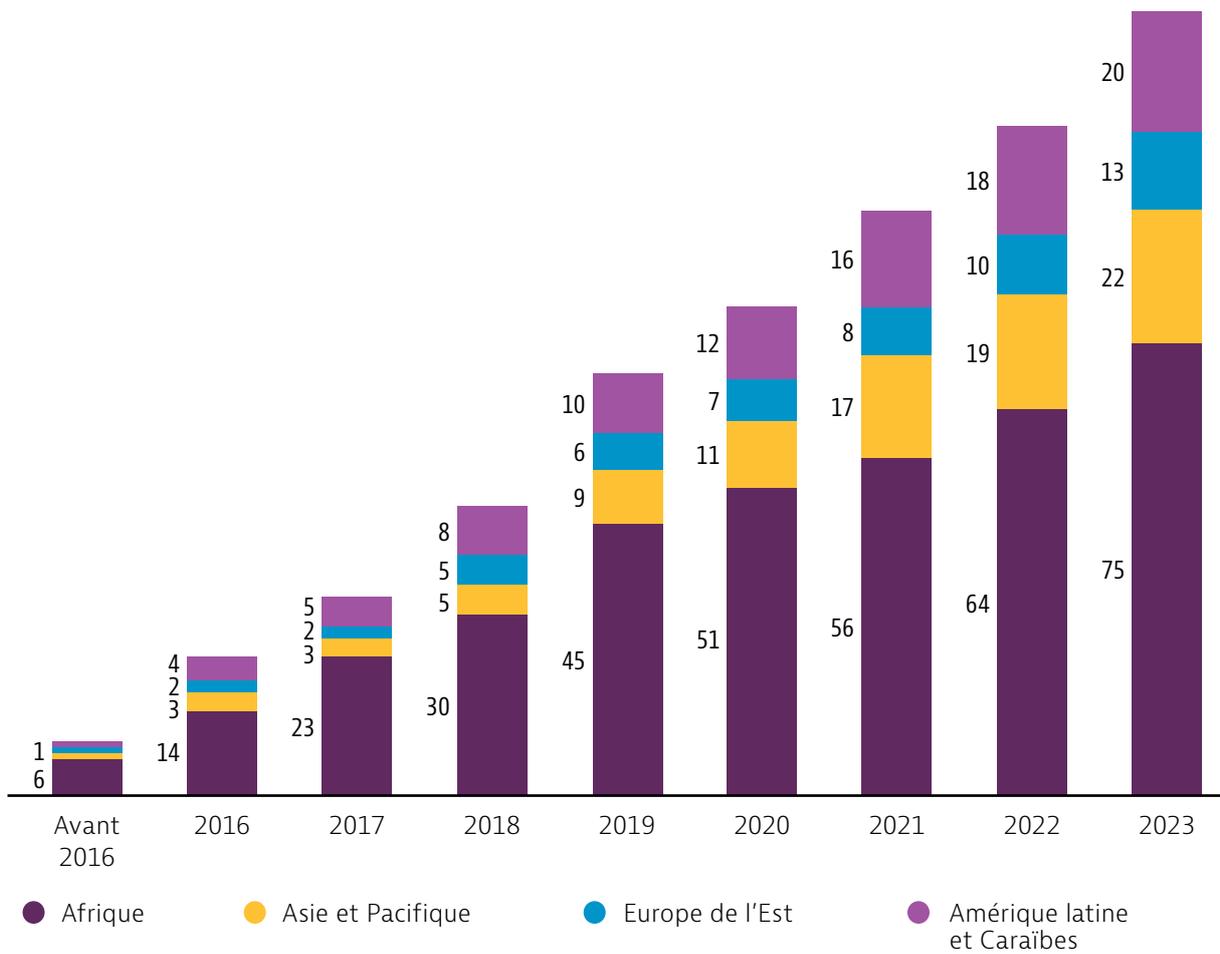
Graphique 2.2. Couverture géographique des programmes IISF



Note : couverture des programmes IISF au 31 décembre 2023

Source : Secrétariat de l'initiative IISF

Graphique 2.3. Répartition régionale des programmes par année



Note : les données relatives à l'année 2023 couvrent l'année jusqu'au 31 décembre 2023

Source : Secrétariat de l'initiative IISF

Pendant la période considérée, 19 nouveaux programmes IISF ont été lancés à l'échelle mondiale. Cet essor du nombre de programmes a surtout concerné l'Afrique, où 11 nouveaux programmes ont été engagés en collaboration avec l'ATAF et d'autres administrations partenaires, attestant l'expansion soutenue des activités IISF sur le continent.

Si l'Afrique demeure une cible prioritaire de son action, l'initiative IISF s'emploie à intensifier progressivement son soutien aux pays en développement d'autres régions, dont la région Asie Pacifique, l'Europe orientale et la région ALC. Dans ces régions, les programmes ont permis le recouvrement de recettes non négligeables pendant la période considérée.

Programmes Sud-Sud

Le choix de donner la priorité à l'apprentissage par la pratique dans le cadre de l'initiative IISF est primordial pour le renforcement des capacités des administrations fiscales des pays en développement. L'initiative offre un exemple inspirant de coopération Sud-Sud qui s'enracine dans la volonté d'encourager le partage de connaissances et les échanges entre pairs, la promotion de la coopération technique et la mise en commun de pratiques exemplaires entre pays en développement. L'apprentissage collaboratif, en particulier entre des pays confrontés à des défis similaires, accroît l'efficacité des efforts de renforcement des capacités déployés au titre de l'initiative IISF. En mettant en relation des pays du Sud, l'initiative IISF devient une plateforme au service d'une croissance réciproque et contribue à la réalisation de l'ODD 17, à savoir encourager une coopération et des partenariats mondiaux à l'appui du développement durable.

Au 31 décembre 2023, 25 programmes Sud-Sud avaient été menés à bien dans le cadre de l'initiative IISF. L'administration fiscale sud-africaine (SARS) et l'administration fiscale indienne (IRS) sont des partenaires essentiels pour les pays du Sud puisque l'une et l'autre mobilisent des agents de leurs propres services pour la mise en œuvre de cinq programmes IISF.

En novembre 2022, l'administration fiscale brésilienne (*Receita Federal do Brasil - RFB*) a entrepris de dispenser une assistance à l'administration générale des impôts angolaise (*Angolan General Tax Administration - AGT*), conférant ainsi à l'initiative IISF une portée et un impact accrus.

« C'est le premier programme IISF auquel participe le Brésil et il est axé sur l'évaluation des risques et les pratiques en matière de vérification portant sur les prix de transfert. Les travaux ont été très intéressants jusqu'ici pour la RFB et ce, pour plusieurs raisons. Le partage des pratiques et des enseignements de l'expérience n'est jamais à sens unique car il nourrit les discussions entre tous les participants de même que la réflexion personnelle de chacun. En outre, il a été très satisfaisant d'échanger avec les agents de l'AGT et d'ouvrir les yeux sur une réalité et des points de vue différents pour apporter notre contribution à la réalisation de leurs objectifs les plus ambitieux. »

**Administration fiscale brésilienne
(Receita Federal do Brasil)**



Les participants au lancement du programme IISF en Angola en novembre 2022

Les administrations fiscales qui souhaitent bénéficier d'un programme d'assistance technique IISF dans quelque domaine que ce soit peuvent se référer au guide étape par étape figurant dans l'Encadré 2.1.

Encadré 2.1. Demande d'assistance technique IISF

Étape 1 : Recenser les besoins d'assistance en matière de vérification

Le point de contact de l'administration d'accueil crée un compte sur le [Portail IISF \(https://portal.tiwb.org/fr-FR/\)](https://portal.tiwb.org/fr-FR/), qui est ensuite validé par le Secrétariat IISF.

Étape 2 : Remplir le formulaire de demande d'assistance en ligne

Le point de contact de l'administration d'accueil remplit un formulaire de demande d'assistance accessible sur le [Portail IISF](#).

Étape 3 : Identification et sélection d'un expert IISF

L'administration d'accueil télécharge la demande d'assistance signée transmise via le portail, et le Secrétariat IISF lance alors la recherche d'un expert qualifié pour assurer la mise en œuvre du programme.

Étape 4 : Signature des termes de référence par les parties concernées

Une fois cet expert trouvé et le financement du programme assuré, les termes de référence sont signés par les parties concernées.

Étape 5 : Début du programme IISF sur place et/ou à distance

Le programme IISF est lancé et une première mission exploratoire est effectuée. Au cours des 18 à 24 mois qui suivent, des missions sur site d'une ou deux semaines et/ou des missions à distance sont assurées par l'expert auprès de l'administration d'accueil.

Étape 6 : Suivi et information au moyen de rapports de mission et d'évaluations

Tous les programmes achevés sont dûment suivis et évalués afin de garantir la transparence des résultats.

Experts IISF

L'expansion et la réussite de l'initiative IISF depuis sa création ont été conditionnées par le soutien sans faille des parties prenantes. L'ambition d'un pays hôte de renforcer les capacités de son administration fiscale se nourrit de l'engagement et de la détermination des experts issus d'administrations partenaires, du vivier d'experts géré par le PNUD et/ou d'organisations internationales qui partagent leur expérience et leurs compétences. Au fil des années, le nombre d'experts qualifiés ayant participé à la mise en œuvre de programmes IISF n'a cessé de croître ; la présente section décrit les deux principales sources d'experts IISF.

Administrations partenaires

Les administrations partenaires sont des administrations fiscales de pays qui s'engagent à mettre à disposition des agents de leurs propres services fiscaux pour assurer, en qualité qu'experts, la mise en œuvre de programmes IISF afin d'aider des pays en développement dans divers domaines de l'assistance technique ayant trait à la fiscalité internationale. Actuellement, l'initiative IISF peut compter sur le concours de 24 administrations partenaires, qui acceptent d'envoyer des experts choisis pour leur expérience et leur expertise⁴. La combinaison de missions sur place et de l'assistance virtuelle permet à des agents en activité de continuer d'exercer leurs fonctions au sein de leur administration fiscale d'origine tout en prêtant leur concours à un programme IISF.

Dans le même temps, les administrations partenaires ont observé que la participation à un programme IISF est, pour les experts, un moyen d'affûter leurs compétences grâce à un apprentissage permanent entre pairs pendant les missions.

Graphique 2.4. Administrations partenaires prenant part à l'initiative IISF



4 Pour devenir administration partenaire IISF : <https://www.tiwb.org/fr/Participer/administration-fiscale-partenaire/>.

Parce que l'initiative continue de se déployer à l'échelle mondiale, le Secrétariat IISF encourage les administrations partenaires à intensifier leur participation dans un ou plusieurs domaines du soutien technique et se félicite qu'elles répondent à ses sollicitations.

La Suède et la Norvège ont intensifié leur soutien à des programmes IISF en de multiples occasions ; des initiatives ont notamment été conduites au Sierra Leone et en Zambie avec l'appui de l'administration fiscale suédoise (*Skatteverket*), et au Liban, avec celui de l'administration fiscale norvégienne (*Skatteetaten*). Depuis novembre 2022, ces deux administrations partenaires collaborent dans le cadre du programme IISF mené à bien au Kosovo⁵, comme illustré dans l'Encadré 2.2.

Encadré 2.2. La Suède et la Norvège, partenaires du Kosovo* pour la mobilisation de ses ressources intérieures et le renforcement de ses capacités

Le programme IISF d'assistance en matière de vérification au bénéfice de l'administration fiscale du Kosovo* a débuté en novembre 2022. L'assistance technique est dispensée dans le cadre d'une collaboration entre les administrations fiscales suédoise et norvégienne et porte sur les transactions entre parties liées dans le secteur des services financiers.

L'objectif premier de ce programme est de renforcer les capacités des agents des services fiscaux en travaillant sur des dossiers réels de vérification internationale.

La première mission au Kosovo* a eu lieu en décembre 2022 et a été suivie d'une autre en mars 2023. Ces missions ont été jugées probantes par les vérificateurs kosovars qui ont apprécié d'avoir eu la possibilité de mettre à profit l'éventail des compétences, en matière de vérification, des experts des deux administrations. Les experts suédois et norvégiens ont procédé à un examen du cadre de détermination des prix de transfert applicable au Kosovo* et à une évaluation des systèmes et processus existants en la matière au sein de la structure organisationnelle de l'administration fiscale kosovare.

Ce partenariat est le fruit de l'engagement réciproque de ces partenaires de l'initiative IISF à améliorer les capacités des administrations fiscales des juridictions en développement sur les questions de fiscalité internationale. Les administrations fiscales suédoise et norvégienne possèdent chacune une expérience et une expertise uniques et complémentaires qu'elles mettent au service du programme et dont elles font bénéficier le Kosovo*.

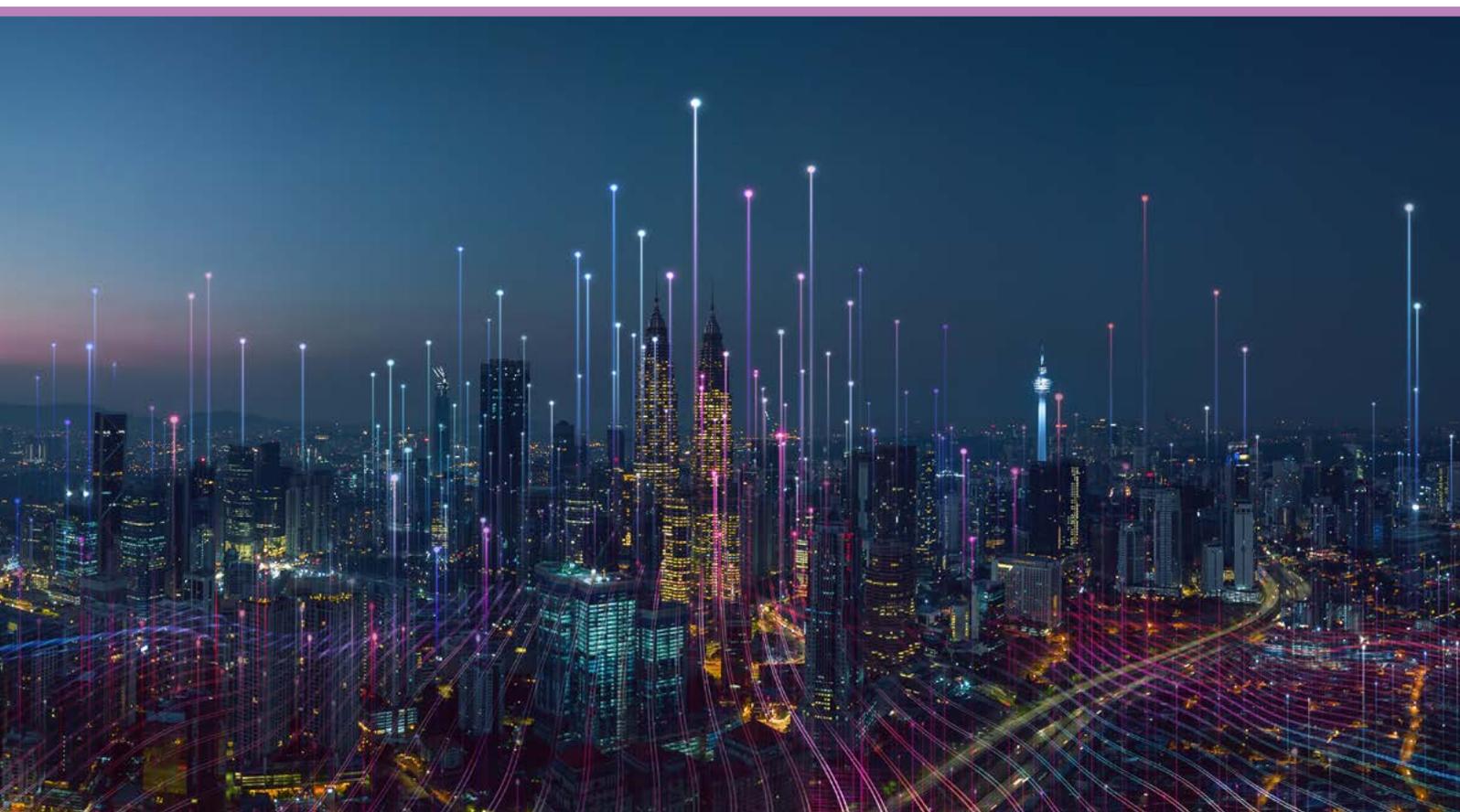
5 Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et est conforme à la résolution 1244/99 du Conseil de sécurité des Nations Unies ainsi qu'à l'avis de la Cour internationale de justice (CIJ) sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

L'administration fiscale britannique est l'une des administrations partenaires de l'initiative IISF les plus actives. Elle a mobilisé des experts qui ont participé à 13 programmes IISF au total depuis le début de l'initiative, dont 8 sont actuellement en cours d'exécution.



« HM Revenue and Customs et le Royaume-Uni adhèrent depuis longtemps à l'initiative Inspecteurs des impôts sans frontières. Fidèle à ses engagements historiques, l'administration fiscale britannique prend actuellement part à six programmes couvrant des sujets tels que la détermination des prix de transfert, l'utilisation des renseignements fiscaux échangés automatiquement, les enquêtes en matière de délinquance fiscale et la transformation numérique. Les efforts accomplis par le Secrétariat IISF pour recenser les besoins des pays et trouver des experts dont le profil convient à chaque pays sont déterminants. L'initiative IISF est un partenaire essentiel pour l'administration fiscale britannique au sens où elle nous aide à accroître notre capacité de collaborer avec davantage de pays, à proposer à nos agents des missions motivantes et à œuvrer à la réalisation des objectifs du Royaume-Uni en termes de développement. »

James Dunstan, Chef adjoint des relations internationales et du renforcement des capacités, HMRC



Vivier d'experts IISF

Le vivier d'experts IISF géré par le PNUD constitue une offre complémentaire de celle des administrations partenaires et il est un atout capital pour l'initiative. Y figurent des experts possédant un savoir-faire pointu dans différents domaines de la fiscalité, de sorte que l'offre de soutien accessible compose un tableau assez complet.

Le Secrétariat IISF œuvre, aux côtés des équipes respectives du PNUD et de l'OCDE, à l'enrichissement de ce vivier afin d'élargir le champ des compétences mobilisables et d'assurer une mise en œuvre efficace des programmes IISF. La liste d'experts a été renouvelée en 2023 pour faire face à une forte demande. Plus de 130 experts qualifiés ont été sélectionnés afin de couvrir les huit domaines thématiques de l'initiative.

« Grâce à ma participation au programme IISF, j'ai pu travailler en étroite collaboration avec l'administration d'accueil à l'amélioration des processus garantissant le respect des obligations fiscales, à la fourniture d'une assistance en situation réelle en matière de vérification et à l'intensification de la mobilisation des ressources intérieures. Les questions de conformité relevant de la fiscalité internationale, concernant en particulier la détermination des prix de transfert dans le cas de transactions financières et de transactions sur des matières premières, ont été l'axe principal du programme IISF. Ce sont nos relations de collaboration étroites qui nous ont permis de progresser sur plusieurs dossiers de vérification importants et d'obtenir des résultats concluants. En dehors de cette assistance concrète en matière de vérification, le programme IISF a aussi pour objet de consolider les processus de vérification et d'évaluation des risques de l'administration d'accueil de façon à assurer un déploiement de ses ressources qui soit efficient et réponde aux besoins les plus urgents en termes de discipline fiscale. Cette collaboration a été très fructueuse en ce qui concerne les procédures garantissant le respect des obligations fiscales et le renforcement des capacités. »

Nicholas Dluzniak, Expert du vivier IISF



Grâce à sa collaboration avec des administrations fiscales et d'autres organisations, l'initiative IISF vise à accroître les recettes fiscales et à renforcer les capacités des institutions dans un nombre croissant de domaines techniques. Ce chapitre donne un aperçu de l'offre diversifiée d'assistance technique proposée par l'initiative.





IISF : une assistance technique pluridimensionnelle

Axes d'assistance traditionnels

L'assistance technique sur les prix de transfert, en général, et les vérifications fiscales internationales constitue le premier axe traditionnel de l'assistance proposée par l'initiative IISF. Cela inclut un appui technique à la négociation d'accords préalables en matière de prix de transfert (APP), une assistance sur les dossiers soumis à la procédure amiable (PA) et une expertise sectorielle dans le domaine des vérifications. Le deuxième axe concerne les programmes d'enquêtes en matière de délinquance fiscale. L'initiative recensait, au 31 décembre 2023, 121 programmes en cours et achevés relevant de ces deux axes d'assistance.

Assistance générale en matière de prix de transfert et de vérification fiscale internationale

Les programmes IISF visent en majorité à offrir une assistance en matière de vérification fiscale internationale. Ils offrent un soutien technique dans les domaines de la fiscalité internationale et des prix de transfert en vue d'aider les pays en développement à combattre les pratiques de BEPS et à mobiliser des recettes fiscales afin de réduire le déficit de financement des ODD. De nombreux pays en développement renforcent leur législation et mettent en œuvre des politiques fiscales efficaces dans le cadre de la lutte contre les pratiques de BEPS, ce qui se traduit par une augmentation régulière des demandes d'assistance au titre de l'initiative IISF portant sur la vérification de transactions transfrontières entre parties liées.

L'Encadré 3.1 présente un programme IISF en cours au Ghana ciblé sur les prix de transfert en général dans différents secteurs. L'objectif du programme est d'aider l'administration fiscale ghanéenne à renforcer ses capacités et à accroître davantage la mobilisation des recettes fiscales.

Encadré 3.1. Améliorer la confiance des vérificateurs et le respect spontané des obligations fiscales par les contribuables au Ghana

L'administration fiscale du Ghana bénéficie, depuis 2020, d'un programme d'assistance financé par l'ATAF, qui se concentre sur la vérification des prix de transfert dans différents secteurs. Un expert IISF, détaché par l'ATAF, aide les vérificateurs à renforcer leurs capacités de vérification des entreprises multinationales grâce au transfert de compétences techniques.

Le programme a déjà produit des résultats positifs, en permettant, en particulier, aux vérificateurs fiscaux ghanéens de gagner en confiance, notamment quant à leur capacité à traiter des dossiers de prix de transfert complexes. L'administration fiscale a également mis en avant les progrès accomplis en matière de respect spontané des obligations fiscales par les entreprises multinationales contrôlées en collaboration avec des experts IISF.

Commentant les avancées réalisées grâce au programme en 2023, M. Moses K. Yidana, le Chef de l'Unité des prix de transfert de l'administration fiscale du Ghana, a souligné les effets considérables de l'assistance technique pour son administration et recommandé à d'autres pays de solliciter l'appui des experts IISF. L'assistance fournie par l'initiative IISF et l'ATAF a permis au Ghana de recouvrer 9.8 millions USD d'impôts supplémentaires et d'augmenter de 14.5 millions USD le montant des redressements établis.

Assistance au titre de la procédure amiable et des accords préalables en matière de prix de transfert

La demande croissante pour les programmes IISF dans le domaine de la vérification s'explique également par des demandes spécifiques pour des programmes ciblés sur le renforcement des capacités en ce qui concerne le règlement des cas soumis à la PA et la négociation d'APP (voir Encadré 3.2 sur le programme IISF en Tunisie).

Encadré 3.2. Renforcer l'application de la législation fiscale en Tunisie

En 2022, un programme IISF d'assistance technique, sur place et mené à distance, destiné au service de l'administration fiscale chargé des APP a été lancé en Tunisie. L'assistance apportée par l'expert IISF porte essentiellement sur l'analyse des demandes d'APP des contribuables et sur l'élaboration de modèles d'APP en vue d'une analyse détaillée. La formation à l'utilisation des bases de données commerciales a également permis aux agents des services fiscaux tunisiens de renforcer leurs compétences en matière d'analyse de comparabilité.

Le programme a d'ores et déjà donné des résultats positifs, notamment l'élaboration d'une « grille de sélection » visant à améliorer l'exhaustivité des demandes d'APP, conformément aux dispositions du droit tunisien. Ces bonnes pratiques ont réaffirmé l'importance d'engager des réformes législatives en vue de renforcer la réglementation et d'en corriger les failles.

Expertise sectorielle

Une expertise sectorielle dans différents domaines est nécessaire pour compléter les compétences des vérificateurs fiscaux en matière de vérification de prix de transfert. Par exemple, dans de nombreux pays africains, les avancées technologiques significatives, notamment le développement de l'économie numérique, ont conduit à un essor des secteurs des télécommunications et des services financiers. Parallèlement, le secteur extractif continue de jouer un rôle essentiel dans plusieurs pays en développement. Afin de garantir l'efficacité des vérifications des EMN présentes dans ces secteurs, les programmes IISF doivent répondre à un large éventail de besoins des administrations d'accueil.

Dans un contexte où les demandes d'assistance propres à un secteur ou une industrie ne cessent de croître, l'initiative IISF est prête à recruter et à déployer des experts qualifiés.

L'Encadré 3.3 et l'Encadré 3.4 présentent les programmes IISF dans des domaines d'expertise pointue mis en œuvre au Kazakhstan et en Afrique du Sud. Ces programmes aident les administrations d'accueil à lutter contre les dispositifs d'évasion fiscale, en permettant aux vérificateurs de renforcer leurs connaissances et leurs compétences sur les industries extractives et dans le domaine des droits de douane.

Encadré 3.3. Imposition des industries extractives au Kazakhstan

Le Comité des recettes publiques du Kazakhstan est actuellement engagé dans un programme de renforcement des capacités techniques bénéficiant du concours d'un expert issu du vivier IISF. Ce programme met l'accent sur les vérifications des EMN opérant dans le secteur extractif kazakhe. Les vérificateurs de l'administration fiscale kazakhe améliorent l'application pratique de la législation du Kazakhstan sur les prix de transfert.

Le programme IISF a permis aux agents du Comité des recettes publiques d'acquérir des compétences pratiques qui leur sont utiles dans le cadre de leur activité habituelle de vérification fiscale, en particulier en ce qui concerne les transactions financières dans le secteur minier. Au cours de la période considérée, l'administration fiscale est parvenue à recouvrer 9 millions USD de recettes fiscales supplémentaires en 2023, ce qui contribue à des recettes fiscales supplémentaires cumulées de 57 millions USD depuis le lancement du programme.

Encadré 3.4. Traitement des dossiers relatifs aux droits de douane internationaux en Afrique du Sud

À la suite d'une demande d'assistance adressée par l'administration fiscale sud-africaine (*South African Revenue Service – SARS*), un programme IISF encadré par un expert issu du vivier IISF a été lancé en Afrique du Sud en mai 2023. Ce programme prévoit, entre autres, de réaliser des études de cas afin de déterminer si la législation et les procédures douanières du pays sont conformes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce de l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que d'évaluer le niveau de compétence et la capacité de l'administration fiscale en ce qui concerne la détermination préalable des valeurs en douane. Le programme met également l'accent sur les principes de base en matière de prix de transfert et la gestion des risques, y compris leur atténuation, et sur l'élaboration d'un outil d'évaluation des prix de transfert.

Enquêtes en matière de délinquance fiscale

La phase initiale des programmes IISF-CI comprend des initiatives globales de renforcement des capacités menées au moyen d'auto-évaluations fondées sur le Modèle de maturité de l'OCDE pour les enquêtes en matière de délinquance fiscale⁶.

La seconde phase, qui concentre l'essentiel des efforts déployés au titre de l'initiative IISF, concerne des dossiers et des enquêtes en matière de délinquance fiscale en conditions réelles, indispensables dans la lutte menée à l'échelle mondiale contre la fraude fiscale. L'Encadré 3.5 et l'Encadré 3.6 présentent les programmes IISF-CI actuellement mis en œuvre aux Maldives et au Pakistan et mettent en lumière les résultats obtenus à ce jour.

Encadré 3.5. Effets positifs du programme IISF-CI aux Maldives

La Direction générale des impôts des Maldives (*Maldives Inland Revenue Authority – MIRA*) bénéficie depuis 2021 du soutien d'un expert australien des enquêtes en matière de délinquance fiscale dans le cadre de l'initiative IISF. Les enquêteurs de la MIRA, qui travaillent aux côtés de l'expert IISF, ont accompli d'importants progrès dans le traitement de leurs dossiers au cours de la période considérée (juillet 2022 - décembre 2023) : plusieurs ont été menés à terme et soumis au Procureur en vue d'éventuelles poursuites, tandis que d'autres seront présentés dans les mois à venir. Des progrès ont également été accomplis en vue de l'élaboration d'une stratégie relative aux enquêtes en matière de délinquance fiscale, la MIRA ayant chargé l'expert IISF d'examiner son projet de stratégie de lutte contre la délinquance fiscale.

La collaboration avec l'initiative IISF a permis de renforcer considérablement les capacités d'enquête en matière de délinquance fiscale de la MIRA. Avec l'assistance de l'expert IISF, un accord a été conclu entre la MIRA et la direction de la délinquance économique et financière des services de police des Maldives en vue de créer un cadre qui facilitera la conduite d'enquêtes simultanées. Il est prévu à cet effet qu'un comité de gestion conjoint soit constitué afin de renforcer la coopération entre les deux services.

En outre, avec l'aide de l'expert IISF, un service dédié au renseignement a été créé au sein du département de la gestion des risques et des enquêtes. Celui-ci a pour mission de recueillir des renseignements opérationnels et tactiques à l'appui des enquêtes criminelles. L'expert IISF dispensera également une formation complémentaire, en mettant l'accent sur les techniques d'analyse et la création de produits de renseignement.

⁶ <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/delits/modele-de-maturite-en-matiere-d-enquetes-sur-les-delits-fiscaux.htm>.

Encadré 3.6. Renforcer le respect de la législation fiscale et la conduite d'enquêtes au Pakistan

L'Unité de renforcement des capacités de l'administration des impôts et des douanes du Royaume-Uni (*His Majesty's Revenue and Customs* – HMRC) a dépêché un expert en 2019 afin de mettre en œuvre un programme IISF portant sur les enquêtes en matière de délinquance fiscale destiné à l'administration fiscale pakistanaise (*Federal Board of Revenue* – FBR). Ce programme met l'accent sur le transfert de connaissances, ainsi que sur l'élaboration de politiques et de procédures visant à garantir l'efficacité des enquêtes et l'identification des moyens permettant d'améliorer le taux de réussite des poursuites pour fraude fiscale et blanchiment de capitaux.

L'expert de la HMRC travaille en conditions réelles aux côtés des enquêteurs de la FBR sur six dossiers anonymisés portant sur des cas de fraude fiscale au titre de l'impôt sur les bénéficiaires et de la taxe sur le chiffre d'affaires et de blanchiment de capitaux. Les techniques d'enquête utilisées par la HMRC dans le cadre d'affaires similaires portant sur des fraudes intracommunautaires à l'opérateur défaillant ont été expliquées aux agents de la FBR.

Le programme a déjà donné des résultats positifs, comme l'ébauche d'un manuel sur le renseignement et les enquêtes et de supports de formation, ainsi que l'organisation en juin 2023 avec *Pakistan Revenue Automation Limited* (PRAL) d'un atelier consacré à un logiciel de gestion des dossiers.

Programmes pilotes

À la suite de l'approbation par le Comité directeur de l'initiative IISF d'un élargissement du champ d'application des programmes afin d'aider les pays en développement à utiliser efficacement l'échange automatique de renseignements (EAR) en 2021 et à mener à bien la transformation numérique de leurs administrations fiscales (programmes IISF sur la transformation numérique des administrations fiscales) en 2022, des programmes pilotes ont été mis en œuvre dans ces deux domaines. On comptait, au 31 décembre 2023, cinq programmes pilotes relevant de ces domaines d'assistance.

Utilisation effective des données issues de l'échange automatique de renseignements

Les programmes IISF relatifs à l'utilisation effective de l'EAR (IISF-EAR) viennent compléter les travaux du Forum mondial en mettant l'accent sur l'analyse, le traitement et l'évaluation des données collectées en vertu de la Norme commune de déclaration (NCD). Le Forum mondial aide les juridictions du monde entier à mettre en place des cadres juridiques internationaux et nationaux pour l'échange automatique de renseignements et à élaborer des solutions techniques pour la collecte de données auprès des institutions financières en lien avec le Système commun de transmission. Lorsque ces informations sont utilisées efficacement, les échanges de renseignements relatifs aux comptes financiers à l'échelle mondiale permettent aux administrations fiscales de faire respecter la législation et de lutter contre les FFI.

Les pays en développement peuvent bénéficier d'une mise en œuvre à plus large échelle de la norme d'EAR. Depuis la fin du secret bancaire à des fins fiscales, la mise en œuvre de la norme

d'EAR à l'échelle mondiale est devenue la référence en matière de transparence fiscale. En 2022, plus de 123 millions de comptes financiers dans le monde, représentant plus de 12 000 milliards EUR d'actifs au total, ont fait l'objet d'échanges automatiques de renseignements.

Un accompagnement supplémentaire dans ce domaine permettra aux pays en développement de tirer pleinement parti de l'EAR, notamment dans le cadre des programmes IISF-EAR visant à aider les administrations fiscales à utiliser efficacement ces informations dans des juridictions pour lesquelles il existe une réciprocité, ce qui peut améliorer le recouvrement de l'impôt et la transparence fiscale.

Au cours de l'année examinée, l'initiative a lancé, à Sainte-Lucie, un programme IISF-EAR axé sur les données collectées au titre de la NCD. Parallèlement, le programme pilote IISF-EAR mis en œuvre en Malaisie, qui bénéficie du soutien de la HMRC, a permis de faire progresser le règlement des dossiers et le transfert de compétences aux vérificateurs locaux (voir Encadré 3.7).

Encadré 3.7. Programme pilote IISF-EAR en Malaisie

En sa qualité d'administration partenaire de l'initiative IISF, la HMRC met en œuvre le programme pilote IISF-EAR pour l'administration fiscale malaisienne (*Lembaga Hasil Dalam Negeri – LHDN*), lequel porte sur l'utilisation des données issues de l'EAR au titre de la NCD à l'égard des trusts de *common law*. Au cours de l'année écoulée, les vérificateurs de la LHDN qui ont travaillé avec les experts IISF ont pris la mesure de la complexité inhérente à l'utilisation des données communiquées au titre de la NCD. La mise en œuvre du programme a nécessité un investissement et un temps considérables pour assurer un véritable ancrage des apprentissages. Grâce à l'adhésion massive de l'équipe et des hauts responsables malaisiens, le programme pilote a donné des résultats positifs et permis de mener à bien les dossiers de vérification.

Le programme a permis de tirer des enseignements précieux sur la manière d'atténuer les risques généralement associés au partage de renseignements entre les experts IISF et la juridiction d'accueil. En 2023, plus de 80 inspecteurs et enquêteurs ont été formés au LHDN dans différents départements afin de renforcer la capacité de détection des risques partout où les données collectées en vertu de la NCD sont diffusées dans l'organisation. Bien que tous les experts IISF signent des accords de confidentialité établis par les pays d'accueil afin de protéger les informations confidentielles sur les contribuables, la sécurité des données demeure un sujet de préoccupation pour certains pays en développement. La HMRC et la LHDN ont, dans un premier temps, cherché à atténuer ce risque en veillant à ce que les personnes chargées d'examiner les dossiers bénéficient du statut d'« autorité compétente » déléguée. Mais compte tenu des restrictions prévues par le droit interne malaisien à cet égard, une autre solution a dû être adoptée qui oblige à anonymiser tous les documents communiqués aux experts de la HMRC. Une autre mesure utile d'atténuation des risques a consisté à échanger des renseignements au moyen de courriels cryptés au format zip, une méthode couramment utilisée pour les échanges entre les autorités compétentes.

Transformation numérique des administrations fiscales

La transformation numérique des administrations fiscales peut accroître l'efficacité et l'efficacités à court terme, par une amélioration de la discipline fiscale, une réduction de la charge pesant sur les contribuables, une plus grande satisfaction des contribuables et une diminution de la corruption, ce qui, à terme, se traduit par une augmentation des recettes. Les programmes pilotes IISF sur la transformation numérique des administrations fiscales visent à accompagner les pays en développement tout au long des différentes étapes de leur processus de transformation numérique.

Dans le cadre de la phase pilote, le Forum sur l'administration de l'impôt (FAI) de l'OCDE collabore avec le Secrétariat IISF à la préparation et à l'organisation des programmes pilotes IISF sur la transformation numérique des administrations fiscales. Le plus souvent, un membre du FAI assiste l'administration fiscale d'un pays en développement et lui fournit des conseils en toute confidentialité sur des sujets stratégiques liés à la transformation numérique lors de réunions à distance et physiques entre responsables et agents. Ces projets bénéficient du soutien du Secrétariat du FAI, du Secrétariat IISF et d'un groupe consultatif composé de représentants des administrations des pays membres du FAI.

Le Forum sur l'administration de l'impôt (FAI) a été créé en 2002. Il rassemble des responsables et des agents d'administrations fiscales de plus de 50 pays membres ou non de l'OCDE, y compris tous les membres du G20. L'objectif du FAI est d'améliorer l'efficacité, l'efficacités et la résilience de l'administration de l'impôt. Pour ce faire, il offre aux administrations fiscales une enceinte appropriée pour l'analyse stratégique des questions importantes posées en matière d'administration de l'impôt et l'élaboration de réponses adaptées à cet égard, y compris pour favoriser l'application effective des normes mondiales.

Bien que les programmes IISF sur la transformation numérique des administrations fiscales ne se limitent pas aux vérifications et aux enquêtes, ils respectent bon nombre des caractéristiques essentielles de l'approche IISF, notamment le fait que les programmes sont déployés à la demande, que l'assistance fournie est encadrée par des accords de confidentialité et que les experts IISF ne se substituent pas aux agents de l'administration d'accueil.

Au cours de la période concernée, un programme pilote IISF sur la transformation numérique des administrations fiscales a été lancé en Géorgie et trois autres programmes s'y sont poursuivis. Bien que tous ces programmes aient contribué de manière significative à renforcer l'expérience en matière de mise en œuvre et d'obtenir des résultats, ils ont progressé à des degrés divers tout au long de l'année.

Dans le cas de la Malaisie, la LHDN a bénéficié du soutien d'agents du *Servicio de Impuestos Internos* du Chili. Le programme, qui s'est officiellement achevé par une réunion au niveau des directeurs en décembre 2023, a été couronné de succès ; avec l'aide du Chili, la Malaisie a pris des décisions stratégiques concernant la mise en place d'un système de facturation électronique.

Dans le cadre du projet pilote mené au Kenya, des agents de la HMRC conseillent l'administration fiscale du Kenya (*Kenya Revenue Authority* – KRA) sur la conception et la mise en œuvre d'une stratégie numérique. Ce projet a été mené à terme en 2023. Sur la base d'un dialogue entre les administrations et en s'appuyant sur la nouvelle stratégie de transformation numérique de la

KRA, des mesures concrètes ont été convenues afin de déployer cette stratégie.

À la faveur de la coopération instaurée par le programme pilote en Géorgie, le Service des recettes publiques de Géorgie reçoit le soutien d'agents de l'administration fiscale et douanière des Pays-Bas pour définir une stratégie de transformation numérique. Ce projet pilote a été lancé début 2023 et des réunions à distance ont été régulièrement organisées entre les agents des deux administrations (voir Encadré 4.4).

L'Encadré 3.8 ci-dessous présente en détail le programme pilote IISF sur la transformation numérique des administrations fiscales mis en œuvre en Sierra Leone, dans le cadre duquel des agents de l'administration fiscale suédoise ont fourni une assistance à l'administration fiscale sierra-léonaise (*National Revenue Authority – NRA*) pour la réalisation d'une auto-évaluation de sa maturité numérique.

Encadré 3.8. Transformation numérique en Sierra Leone

En octobre 2022, la NRA a lancé un projet pilote IISF portant sur la transformation numérique de son administration fiscale avec le concours d'agents du fisc suédois (*Skatteverket*). L'objectif de ce projet était de permettre à la NRA de réaliser une auto-évaluation en se fondant sur le Modèle de maturité de transformation numérique de l'OCDE⁷, dans la perspective de la mise en place d'un programme de partenariat à long terme entre les deux administrations.

L'équipe sierra-léonaise se compose de responsables de la stratégie, des technologies de l'information et de diverses unités opérationnelles ; les chefs de département ont été étroitement associés aux activités pilotes. La NRA a reconnu l'importance du Modèle de maturité de transformation numérique (MMTN) en tant qu'outil lui permettant de réaliser un état des lieux de sa transformation numérique et de préparer le terrain pour le déploiement d'une stratégie adaptée au contexte et aux priorités propres au pays.

À l'exception de la clôture officielle et du rapport de fin de programme, le projet pilote a été mené à terme comme prévu en 2023. Des agents de la NRA se sont rendus en Suède en début d'année afin d'échanger sur le partenariat à long terme entre les administrations et l'auto-évaluation a été réalisée en mars par les agents de la NRA à l'aide du MMTN. Les enseignements tirés de ce projet seront mis à profit dans le cadre des efforts continus de transformation numérique déployés par la NRA.

Élargir l'assistance dispensée au titre de l'initiative IISF aux nouvelles problématiques

Compte tenu de la diversité des dispositifs fiscaux qui seront nécessaires pour contribuer au financement des ODD, le Comité directeur IISF a approuvé, en mai 2023, un élargissement de l'Initiative IISF à la mise en œuvre pratique de la déclaration pays par pays et à l'utilisation effective des données qui y sont contenues (programmes IISF sur la déclaration pays par pays), aux vérifications portant sur l'application de la TVA aux échanges numériques (programmes

7 OCDE (2022), Modèle de maturité de transformation numérique, OCDE, Paris. <https://www.oecd.org/tax/forum-on-tax-administration/publications-and-products/modele-de-maturite-transformation-numerique.pdf>.

IISF sur la TVA) ainsi qu'à la mise en œuvre de l'impôt minimum mondial (programmes IISF sur l'impôt minimum mondial)⁸.

Mise en œuvre concrète et utilisation effective des données issues de la déclaration pays par pays

Les pratiques de BEPS et les pratiques abusives en matière de prix de transfert sont une source de difficultés pour de nombreux pays en développement, ceux en particulier qui n'ont guère accès aux informations émanant des EMN. L'accès aux déclarations pays par pays fournit des informations sur les activités des EMN et aide les pays en développement à atténuer les risques de BEPS et les risques généralement associés aux prix de transfert. Les programmes IISF sur la déclaration pays par pays permettront aux agents des administrations fiscales d'accueil ayant besoin d'une assistance technique d'utiliser efficacement les données issues des déclarations pays par pays. Ces programmes s'attachent en particulier à aider les administrations fiscales à utiliser efficacement les données provenant des déclarations pays par pays à des fins d'évaluation des risques dans des dossiers réels et à former les agents à l'utilisation de l'outil d'évaluation et d'assurance des risques fiscaux (*Tax Risk Evaluation and Assessment Tool* – TREAT) mis au point par l'OCDE.

La mise en œuvre et l'utilisation pratiques de la déclaration pays par pays sont au cœur des priorités afin de :

- garantir l'utilisation appropriée des informations contenues dans les déclarations pays par pays ;
- mettre en œuvre les spécifications techniques du Système commun de transmission s'appliquant aux opérations de chiffrement et de déchiffrement des fichiers, par exemple en effectuant une mission sur place auprès de l'autorité compétente afin de vérifier que les spécifications techniques sont correctement utilisées ; et
- apporter une assistance pratique à la préparation des données à échanger (effectuer les validations et vérifier les erreurs avant l'échange de renseignements avec les partenaires conventionnels).

En décembre 2023, l'initiative a lancé son premier programme pilote IISF portant sur la déclaration pays par pays au Pérou, avec le soutien de la HMRC britannique et du *Servicio de Administración Tributaria* (SAT) mexicain. Ce programme pilote aidera l'administration fiscale péruvienne à utiliser au mieux les informations reçues concernant les activités des groupes d'EMN présents au Pérou.

Vérifications portant sur l'application de la TVA au commerce numérique

La mise en œuvre de la TVA offre également aux pays en développement des perspectives prometteuses de financement de leurs efforts de développement. Les exemples de réussites dans le monde entier créent un précédent positif et ouvrent la voie à des progrès dans d'autres pays. Les programmes pilotes IISF sur l'application de la TVA et de la taxe sur les produits et services (TPS) au commerce numérique appuieront les efforts déployés par les pays en développement pour mettre en œuvre les normes internationales dans ce domaine à compter de 2024.

⁸ Atelier IISF à l'intention des parties prenantes : Synthèse des conclusions. <https://www.tiwb.org/resources/events/statement-of-outcomes-tiwb-stakeholders-workshop-2023.pdf>.

Ce nouveau domaine dans lequel l'assistance est dispensée intégrera (en tant que de besoin) des éléments relevant traditionnellement du cadre IISF axés sur le renforcement des capacités pour :

- apporter un soutien concret sur des dossiers de vérification ;
- utiliser des données spécifiques sur les contribuables et des informations confidentielles ; et
- fournir un soutien pratique aux vérificateurs de l'administration d'accueil.

Mise en œuvre du Pilier Deux : l'impôt minimum mondial et la règle d'assujettissement à l'impôt

Les incitations fiscales improductives sont un fléau dans de nombreux pays, développés comme en développement. Pour mettre fin à la course au moins-disant en matière d'IS, le Pilier Deux de la solution reposant sur deux piliers prévoit l'application d'un impôt minimum mondial de 15 % aux grandes EMN et d'une règle d'assujettissement à l'impôt (RAI) qui permettra aux pays de préserver leur droit d'imposition, auquel ils auraient peut-être dû renoncer en application d'une convention fiscale, sur certains paiements intragroupe qui soulèvent souvent des risques de pratiques de BEPS, tels que les intérêts et les redevances. La législation sur l'impôt minimum mondial est déjà en vigueur dans 25 pays et de nombreux autres prévoient de la mettre en œuvre d'ici à 2025. La RAI a été approuvée et un instrument multilatéral ouvert à la signature a été adopté par le Cadre inclusif. Grâce à cet impôt, les grandes EMN ne pourront plus échapper à l'impôt en transférant leurs bénéfices dans des paradis fiscaux, car tout bénéfice faiblement imposé sera soumis à un « impôt complémentaire ».

Le Pilier Deux constitue une réponse aux appels des pays en développement en faveur de règles plus transparentes, mécaniques et prévisibles permettant d'établir une égalité de traitement et de réduire les incitations pour les EMN à transférer des bénéfices hors des pays en développement. Par exemple, les règles relatives à l'impôt minimum mondial ont permis aux pays en développement d'instaurer un Impôt minimum complémentaire qualifié prélevé localement (ICMQL) et de percevoir en priorité tout nouvel impôt levé en vertu de l'impôt minimum mondial.

Selon les estimations, l'impôt minimum mondial générera entre 155 et 192 milliards USD de recettes supplémentaires par an environ et offre aux pays en développement une occasion unique de relancer la mobilisation de leurs ressources intérieures, mais ils ont besoin d'un aide au renforcement des capacités pour y parvenir.

Les programmes pilotes IISF pour accompagner la mise en œuvre du Pilier Deux s'appuieront sur les principales composantes de l'approche IISF afin de favoriser une démarche fondée sur l'apprentissage par la pratique trouvant sa concrétisation dans le fait que les experts travaillent aux côtés d'agents de l'administration fiscale d'accueil. Ce programme pilote intégrera si nécessaire les éléments traditionnels du cadre IISF pour :

- offrir des conseils et des services d'analyse (mesurer les incidences économiques, par exemple), y compris durant le processus de formulation des politiques publiques, impliquant dans certains cas l'accès aux renseignements relatifs à certains contribuables ;
- analyser les incitations fiscales et les projets existants ou nouveaux de lois et réglementations nationales ;
- appuyer la mise en œuvre des règles relatives à l'ICMQL ou à l'impôt minimum mondial plus généralement lorsqu'elles sont adoptées par une juridiction ; et
- soutenir l'application de la RAI.

Les instruments et mécanismes de l'initiative IISF permettent de faciliter les processus, tout en donnant la priorité à la protection des administrations d'accueil, des experts et des contribuables. Cette protection comprend la mise en place et l'application d'accords de confidentialité afin de garantir le traitement sécurisé des informations confidentielles. La possibilité pour les experts IISF d'utiliser des données confidentielles sur les contribuables sera très utile dans le cadre de ces programmes, notamment pour analyser les incidences économiques des règles et, à terme, les appliquer dans la pratique.

Le vivier d'experts IISF géré par le PNUD a été constitué à cette fin et les programmes IISF au titre du Pilier Deux débiteront en 2024. L'initiative IISF travaillera également en étroite collaboration avec l'ATAF afin de répondre aux besoins spécifiques des pays africains concernant le Pilier Deux. Cette collaboration permettra de relever les défis et de répondre aux exigences propres à la mise en œuvre de l'Impôt minimum mondial dans les pays africains.





Le Secrétariat recueille systématiquement des données sur les programmes IISF afin d'évaluer l'état d'avancement des initiatives au regard de ses objectifs et de son programme de travail pour l'année considérée. Cette démarche permet de garantir le haut niveau de qualité des programmes IISF et de repérer les domaines dans lesquels les pays en développement ont besoin d'une assistance supplémentaire.

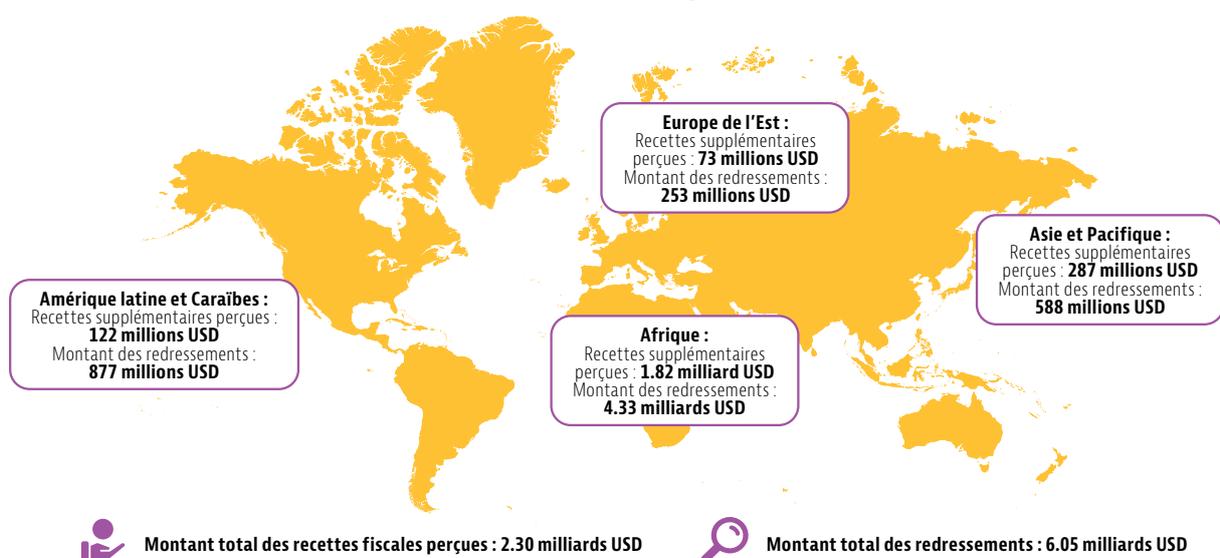
4

Résultats

Effets sur les recettes

L'initiative IISF continue de contribuer à un accroissement des recettes fiscales et du montant des redressements fiscaux dans les juridictions participantes en dispensant une assistance sur mesure en matière de vérification fiscale dans le cadre d'affaires concrètes, notamment des ateliers et un appui technique sur des dossiers rendus anonymes. L'ATAF joue un rôle de premier plan en Afrique, en collaboration étroite avec l'initiative IISF et le Groupe de la Banque mondiale. L'assistance IISF dispensée en Afrique, en Asie-Pacifique, en Europe de l'Est, en ALC a jusqu'à présent eu des effets cumulés manifestes sur les recettes, ayant permis la perception de **2.30 milliards USD** de recettes fiscales supplémentaires, ainsi que des redressements se chiffrant à **6.05 milliards USD** (voir le Figure 4.1).

Graphique 4.1. Surcroît de recettes fiscales déclarées imputable à l'assistance dispensée au titre de l'initiative IISF, chiffres cumulés par région



Note : Les chiffres indiqués rendent compte des résultats obtenus (en USD) dans le cadre des programmes IISF déployés de 2012 au 31 décembre 2023. Toutes les recettes signalées sont générées grâce au travail collectif mené par l'initiative IISF, conjointement avec l'ATAF, l'OCDE et le Groupe de la Banque mondiale.

Source : Secrétariat de l'initiative IISF

L'Afrique est la région qui a mobilisé le plus de recettes supplémentaires à ce jour : les programmes IISF et ATAF achevés et en cours d'exécution dans des pays africains ont conduit à la perception de 1.8 milliard USD de recettes fiscales additionnelles et à des redressements évalués par les administrations d'accueil à 4.3 milliards USD. Ces programmes, déployés en collaboration avec l'ATAF, continuent de contribuer efficacement à la mobilisation de recettes intérieures supplémentaires dans les pays africains.

Impact de l'initiative IISF au-delà des effets sur les recettes

Au-delà de l'accroissement des recettes, l'expansion mondiale de l'initiative IISF a eu diverses retombées positives. Les administrations d'accueil ont notamment fait état d'améliorations d'ordre organisationnel et législatif, telles que la création d'unités spécialisées, en Zambie par exemple (voir l'Encadré 4.1).

Encadré 4.1. Changements juridiques et administratifs au sein du système fiscal de la Zambie

Depuis 2013, l'initiative IISF, en partenariat avec l'ATAF, apporte un soutien technique à la Zambie en matière de vérification fiscale. En parallèle à cette assistance technique, les experts ATAF/IISF fournissant un appui à la Zambie ont continué de formuler des recommandations sur les modifications législatives et administratives à apporter au système fiscal zambien. À partir des recommandations faites dans le cadre de ce programme, l'administration fiscale de la Zambie (*Zambia Revenue Authority, ZRA*) a procédé à d'importants changements administratifs, qui ont conduit à la création d'une unité spécialement chargée des vérifications fiscales internationales et d'une unité spécialisée dans les prix de transfert en 2016.

Outre ces modifications d'ordre organisationnel, la ZRA a apporté d'importantes améliorations à son cadre juridique en matière de fiscalité internationale. Parmi les mesures prises, on peut citer l'adoption de nouvelles lois et la modification de la législation fiscale en vigueur, qui visent expressément à combattre les pratiques de BEPS dans le cadre de la vérification des entreprises multinationales. Les experts ATAF/IISF ont en outre formulé des recommandations sur les dispositions conventionnelles à adopter pour faire en sorte que les conventions bilatérales ne créent pas de possibilités de fraude et d'évasion fiscales.

Ces ajustements structurels et législatifs ont eu des retombées positives de grande ampleur sur le système fiscal de la Zambie.

Les programmes IISF contribuent à la gestion indépendante des dossiers et à la bonne exécution des vérifications menées au sein d'EMN, tout en renforçant la confiance des vérificateurs des services fiscaux locaux. Ils favorisent en outre une discipline fiscale et une réactivité accrue de la part des contribuables. Qui plus est, les experts IISF bénéficient de l'apprentissage entre pairs en s'attaquant à des problèmes spécifiques rencontrés dans les pays en développement et en favorisant une collaboration plus étroite et un engagement plus poussé à l'échelle mondiale, permettant du même coup l'échange de connaissances et la constitution de réseaux. Ces avantages sont constatés partout dans le monde.

En 2024, l'initiative IISF s'efforcera de recueillir davantage de données probantes sur les retombées que les programmes IISF ont au-delà de la mobilisation de recettes.

L'initiative IISF et l'ATAF en Afrique

Les pays en développement d'Afrique continuent de subir les conséquences des pratiques de BEPS du fait de leur forte dépendance à l'égard des impôts sur les sociétés. Le besoin croissant d'assistance technique persiste dans la région, en particulier en matière de vérification fiscale internationale et de vérification des prix de transfert, pour aider les pays à relever les défis soulevés par les pratiques de BEPS. En collaboration avec l'ATAF, l'initiative IISF fournit un soutien technique sur mesure en matière de vérification et de traitement des dossiers, en vue d'aider les pays africains à renforcer leurs systèmes fiscaux et à améliorer l'application de la fiscalité internationale et des règles relatives aux prix de transfert. La plupart des programmes IISF mis en œuvre en partenariat avec l'ATAF dans la région sont axés sur la fiscalité internationale et les prix de transfert. Dans le cadre des efforts collectifs déployés pour lutter contre les FFI, l'initiative IISF et l'ATAF ont renforcé leur soutien aux programmes d'enquêtes en matière de délinquance fiscale pour répondre à la forte augmentation de la demande d'assistance.

En conjuguant leurs efforts, l'ATAF et l'initiative IISF ont mené à bien 75 programmes IISF dans 35 juridictions d'Afrique à ce jour. Un grand nombre de ces programmes font suite aux programmes initiaux et s'appuient sur les bases établies dans ce cadre, donnant souvent la priorité à une expertise sectorielle. Les programmes mis en œuvre dans la région ont essentiellement porté sur les industries extractives, les télécommunications et les services financiers.

Le soutien apporté dans le cadre des programmes IISF menés en partenariat avec l'ATAF a permis aux pays africains de mettre en œuvre des changements durables, notamment des améliorations d'ordre législatif et organisationnel, ainsi que de renforcer la discipline fiscale des contribuables (voir l'Encadré 3.1 et l'Encadré 4.2, qui mettent en lumière les programmes IISF mis en œuvre au Ghana et en Ouganda).

Tableau 4.1. Afrique : chiffres clés⁹

Programmes en cours	31
Programmes achevés	44
Programmes à venir	13
Agents participants	900+
Dossiers de vérification achevés	678
Juridictions	35

⁹ Au 31 décembre 2023, l'initiative IISF avait collaboré avec ATAF sur 23 programmes en cours et achevés couvrant 12 juridictions à travers l'Afrique, et prévoyait 13 programmes supplémentaires à venir couvrant 8 nouvelles juridictions.

Afin d'illustrer l'impact de l'assistance dispensée en Afrique au titre de l'initiative IISF, l'Encadré 4.2 présente brièvement un programme IISF mis en œuvre en Ouganda, ainsi que les résultats obtenus à plusieurs niveaux.

Encadré 4.2. Impact pluridimensionnel de l'assistance technique dispensée en Ouganda

Le programme IISF actuellement mis en œuvre en Ouganda, en collaboration avec l'ATAF, ne cesse de contribuer au renforcement des capacités et permet à l'administration fiscale ougandaise (*Uganda Revenue Authority, URA*) de dégager des recettes ciblées. L'impact de l'assistance fournie par l'initiative IISF et l'ATAF est perceptible à de multiples niveaux, notamment celui du renforcement des compétences des vérificateurs et des capacités organisationnelles globales. Ainsi, le nombre de vérifications des prix de transfert menées à bien et achevées a sensiblement augmenté, ce qui a généré un surcroît de recettes pour l'État ougandais.

Au cours de l'Atelier des parties prenantes IISF tenu en juin 2023, M. Robert Luvuma a mis en évidence l'utilité de l'assistance pratique, qui a donné aux vérificateurs locaux les moyens de s'attaquer aux structures complexes des groupes internationaux lors de vérifications fiscales.



« Depuis 2017, le programme IISF a considérablement renforcé les capacités de l'administration fiscale ougandaise (Uganda Revenue Authority, URA). Ce soutien a permis d'améliorer sensiblement la discipline fiscale des entreprises multinationales et le recouvrement des recettes. Parmi les principales réalisations, on peut citer la mise en place de dispositions relatives à l'impôt sur les plus-values, qui s'est traduite par un recouvrement de recettes important, ainsi que des modifications de la législation, notamment des règles de déductibilité des intérêts et des sanctions en cas de non-respect des règles, qui ont permis de raccourcir le cycle des contrôles fiscaux et d'améliorer l'établissement de l'impôt par le redevable. En outre, grâce à l'adhésion au Forum mondial et à des demandes d'échange de renseignements, l'URA bénéficie d'un meilleur accès aux renseignements étrangers, qui s'avèrent essentiels pour les vérifications portant sur les prix de transfert.

La méthode de travail de l'initiative IISF a permis de renforcer les capacités et la confiance des vérificateurs et de progresser dans les vérifications de l'URA en matière de prix de transfert, depuis l'évaluation des risques jusqu'au stade de règlement des différends. Elle a également permis à l'expert de répondre à d'autres demandes ponctuelles, et notamment d'apporter son concours dans le cadre d'APP et de procédures amiables. Grâce à son vaste réseau d'experts, l'initiative IISF peut en outre recruter des spécialistes d'autres administrations fiscales et collaborer avec eux. Ainsi, lors des vérifications menées dans le secteur du café, l'équipe a bénéficié des connaissances spécialisées de la Colombie et de l'expérience du Ghana en matière d'impôt sur les plus-values. »

Robert Luvuma, Manager, Fiscalité internationale et prix de transfert, Administration fiscale de l'Ouganda

L'initiative IISF dans la région Asie-Pacifique

Tableau 4.2. Asie-Pacifique : chiffres clés

Programmes en cours	16
Programmes achevés	6
Programmes à venir	1
Agents participants	600+
Dossiers de vérification achevés	191
Juridictions	13

À ce jour, 13 pays en développement de la région Asie et Pacifique ont demandé une assistance au titre de l'initiative IISF. Les programmes de renforcement des capacités menés dans la région sont essentiellement axés sur la vérification des prix de transfert et sur des questions de fiscalité internationale, mais aussi sur l'expertise sectorielle, notamment les industries extractives, les services financiers et le secteur manufacturier.

Les administrations fiscales d'accueil de la région Asie et Pacifique ont accompli des progrès considérables dans le cadre des programmes IISF. Au 31 décembre 2023, elles avaient perçu un surcroît de 287 millions USD de recettes fiscales à l'issue de redressements totalisant 588 millions USD.

La Commission des recettes internes (*Internal Revenue Commission, IRC*) de Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui a tiré des avantages considérables de son programme IISF, offre un exemple de réussite à cet égard (voir l'Encadré 4.3). L'IRC bénéficie du soutien d'un expert détaché par l'Agence du revenu du Canada et d'un expert issu du vivier IISF spécialisé dans le secteur de la sylviculture, qui l'aident tous deux activement à mener à bien des vérifications des prix de transfert dans le secteur de l'exploitation forestière.

Encadré 4.3. Prix de transfert dans le secteur de l'exploitation forestière en Papouasie-Nouvelle-Guinée

En raison de la complexité des transactions et de l'envergure des activités, le secteur de l'exploitation forestière présente des risques importants en matière de prix de transfert pour l'IRC de la Papouasie-Nouvelle-Guinée. Auparavant, les vérificateurs fiscaux n'avaient pas les compétences et les connaissances sectorielles nécessaires pour détecter les transactions irrégulières et exiger des comptes des contribuables dans ce secteur.

Pour relever ces défis, l'IRC a demandé en 2018 une assistance technique en matière de vérification fiscale au titre de l'initiative IISF. Avec l'appui d'experts IISF (spécialisés aussi bien en prix de transfert et qu'en sylviculture), l'IRC est parvenue à combler ce déficit de connaissances et à mener à bien sa toute première vérification des prix de transfert, qui a abouti à un redressement d'un montant total de plus de 37 millions USD en 2023. Ce résultat constitue une avancée considérable pour les autorités fiscales, et l'IRC espère qu'il permettra d'améliorer encore la discipline fiscale volontaire des contribuables dans les déclarations fiscales.

La conduite à bonne fin de la vérification et du redressement fiscal illustre la contribution de l'initiative IISF à la mobilisation de recettes intérieures. Ce programme IISF constitue un précédent important pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée et jette les bases d'autres vérifications de contribuables exerçant des activités dans le secteur sylvicole.



« L'IRC de Papouasie-Nouvelle-Guinée a eu le privilège de bénéficier de l'initiative IISF menée conjointement par l'OCDE et le PNUD. Depuis décembre 2019, l'initiative IISF lui apporte une assistance pratique qui lui permet de renforcer ses capacités dans le domaine de la fiscalité internationale et des vérifications des prix de transfert. C'est grâce à cette initiative que l'IRC a réussi cette année à mener à bien sa première vérification des prix de transfert pratiqués par un contribuable dans le secteur sylvicole. Celle-ci a abouti à un redressement fiscal d'un montant total de 140 millions PGK (37.7 millions USD), pénalités comprises. Sachant qu'en Papouasie-Nouvelle-Guinée, les contribuables relevant de ce secteur déclarent chaque année des pertes et s'acquittent de ce fait d'un impôt sur les bénéfices des sociétés nul ou insignifiant, je pense que le résultat de cette vérification favorisera certainement à l'avenir un changement de comportement de la part les contribuables qui exercent des activités dans ce secteur [...]. »

Betty Duba, Commissaire adjointe, Bureau en charge des gros contribuables, Commission des recettes internes de Papouasie-Nouvelle-Guinée

L'initiative IISF en Europe de l'Est

Tableau 4.3. Europe de l'Est : chiffres clés

Programmes en cours	6
Programmes achevés	7
Programmes à venir	4
Agents participants	100+
Dossiers de vérification achevés	139
Juridictions	6

Bien que les programmes IISF aient été moins nombreux en Europe de l'Est que dans d'autres régions, on constate désormais des résultats tangibles en termes de recettes. Au cours de l'année écoulée, les recettes fiscales supplémentaires perçues grâce aux programmes IISF ont fortement augmenté dans la région, passant de 1.7 million USD au cours de la période précédente à près de 73 millions USD. Ces résultats sont en grande partie attribuables au programme IISF mené au Kazakhstan, qui a permis de recouvrer 70 millions USD de recettes fiscales supplémentaires au cours de la période considérée.

En Europe de l'Est, les programmes IISF fournissent essentiellement une assistance technique dans les secteurs des services financiers, du commerce et des industries extractives. La région participe toutefois aussi à des programmes pilotes IISF consacrés à de nouveaux domaines d'assistance, à l'instar du programme pilote sur la transformation numérique des administrations fiscales. Des informations supplémentaires sur ce programme pilote déployé en Géorgie sont fournies dans l'Encadré 4.4.



« Dans le monde moderne, les données constituent un actif pour les administrations fiscales, mais elles soulèvent aussi des enjeux impérieux. La possession de volumes de données importants ne se traduit pas automatiquement par des améliorations notables, et les administrations fiscales doivent résoudre toute une série de problèmes organisationnels, techniques, technologiques et financiers pour pouvoir utiliser au mieux les ressources disponibles sous la forme de données. À cet égard, il est essentiel de définir formellement une stratégie à long terme pour que les progrès en la matière se poursuivent. La mise en commun de données d'expérience avec d'autres administrations fiscales contribuera probablement à l'accélération de notre processus de développement. »

Paata Kiladze, Premier directeur général adjoint, Administration fiscale de la Géorgie

Encadré 4.4. Renforcer les capacités et le recouvrement de l'impôt en Géorgie grâce à la transformation numérique

En janvier 2023, l'administration fiscale de la Géorgie (*Georgia Revenue Service, GRS*) a mis en train le projet pilote IISF sur la transformation numérique des administrations fiscales, en partenariat avec l'administration des impôts et des douanes des Pays-Bas (*Netherlands Tax and Customs Administration, NTCA*), en vue de mettre en place une stratégie numérique. Le dialogue technique entre la GRS et la NTCA a débuté en février et permis à chaque administration de présenter sa stratégie, ainsi que le stade d'avancement de sa mise en œuvre. Les deux équipes ont uni leurs efforts pour recenser des domaines spécifiques dans lesquels la stratégie numérique de la GRS pouvait être améliorée.

L'assistance dispensée a déjà permis de faire progresser considérablement la transformation numérique de la GRS. Les agents des services fiscaux géorgiens ont obtenu des éclairages utiles dans le cadre d'une série d'échanges avec leurs homologues néerlandais. Le programme facilite l'apprentissage mutuel entre les deux administrations fiscales, dans la mesure où les responsables et les experts de la NTCA communiquent sur leurs meilleures pratiques et sur les approches adoptées pour surmonter les difficultés communes soulevées par la transformation numérique et font part des enseignements pratiques tirés de leur propre expérience en matière d'administration de l'impôt. Dans le même ordre d'idées, les responsables de la GRS ont examiné leur niveau actuel de maturité numérique, en se fondant sur les résultats de l'auto-évaluation réalisée à l'aide du modèle de maturité de transformation numérique, et ont mis en évidence leurs objectifs d'amélioration, ainsi que les difficultés anticipées.

L'initiative IISF en Amérique latine et dans les Caraïbes

Tableau 4.4. Amérique latine et Caraïbes : chiffres clés

Programmes en cours	7
Programmes achevés	13
Programmes à venir	3
Agents participants	430+
Dossiers de vérification achevés	234
Juridictions	9

Au cours de la période considérée, l'initiative IISF a entrepris trois nouveaux programmes (Équateur, Pérou et Sainte-Lucie) dans la région de l'ALC et mené quatre programmes à bonne fin dans la région (pour en savoir plus sur celui mis en œuvre en Équateur, voir l'Encadré 4.5). L'assistance dispensée aux administrations d'accueil de la région a principalement porté sur des dossiers de vérification complexes, et plus particulièrement sur les prix de transfert et les enquêtes pour fraude fiscale. Elle était essentiellement axée sur les industries extractives, le secteur manufacturier et les services financiers.

Encadré 4.5. Programme consacré aux APP en Équateur

Le programme IISF concentré sur les APP et mis en œuvre en Équateur, avec le concours du HMRC, a débuté en 2022 et été achevé en octobre 2023. Confrontée à une augmentation des transactions complexes liées à des actifs incorporels, l'unité chargée des APP au sein du Service d'administration des recettes publiques de l'Équateur (*Servicio de Rentas Internas*) a sollicité une assistance technique pour améliorer non seulement l'efficacité de ses vérifications, mais aussi l'efficacité du traitement des dossiers.

Ce programme IISF a mis en lumière certaines difficultés rencontrées par les agents des services fiscaux en Équateur lors de la négociation d'APP et de la mise en œuvre pratique des exigences légales relatives aux APP. Grâce à l'assistance technique dispensée au titre de l'initiative IISF, le *Servicio de Rentas Internas* a pu optimiser ses procédures et réduire du même coup les délais de négociation des APP. La coopération fructueuse entre les agents des services fiscaux équatoriens et les experts IISF a permis de mieux comprendre et mettre en œuvre les exigences/normes juridiques en matière de gestion des APP.



« L'assistance technique fournie par HMRC dans le cadre du programme IISF a permis à l'administration fiscale équatorienne d'améliorer les procédures de réception et de gestion des demandes d'APP. Elle a abouti à la mise à jour et à la simplification des lignes directrices internes, qui ont été adaptées aux bonnes pratiques élaborées par le Royaume-Uni. Cette assistance a en outre permis d'améliorer les contacts entre l'administration fiscale et le contribuable demandant un APP, si bien que la qualité du service et des conseils a aussi été améliorée. Ainsi, au terme de ce programme d'assistance technique, le nombre de demandes d'APP a doublé et le nombre de retraits de demandes a diminué d'un tiers. Nous apprécions la détermination de HMRC à transmettre ses connaissances spécialisées et à nous aider à améliorer nos procédures d'APP. Nous nous félicitons également des efforts acharnés déployés par l'initiative IISF pour mettre les meilleurs experts à la disposition des administrations fiscales qui souhaitent améliorer leurs procédures internes. »

Mauro Tejada, Directeur national responsable des gros contribuables, Servicio de Rentas Internas, Équateur





L'assouplissement des restrictions liées à la pandémie de COVID-19 a permis au Secrétariat de l'initiative IISF d'organiser des événements en présentiel et à distance en 2022 et 2023. Celles-ci ont été autant d'occasions de mieux faire connaître les activités de l'initiative et de mettre en lumière les nouveaux domaines dans lesquels IISF appuiera les administrations fiscales des pays en développement. Les réunions ont favorisé un dialogue étroit avec les parties prenantes visant à faire en sorte que les programmes d'IISF continuent de répondre aux priorités des pays en développement.

Événements et communication

Événements organisés par le Secrétariat

Les 28 et 29 juillet 2022, l'initiative IISF a organisé, à distance et en partenariat avec le Forum intergouvernemental sur l'exploitation minière, les minéraux, les métaux et le développement durable, ainsi que l'ATAF, un atelier consacré aux contrôles fiscaux dans le secteur des industries extractives. Des experts ont pu y confronter leurs expériences s'agissant des contrôles menés dans les pays riches en ressources et débattre des risques fiscaux et des stratégies de contrôle appliquées dans le secteur extractif. L'interprétation simultanée, proposée en anglais, en français et en espagnol, a permis à plus de 700 personnes d'y participer.

Le 1er septembre 2022, le Secrétariat a organisé, à l'intention des collègues du PNUD, un webinaire de portée mondiale au cours duquel des intervenants du Secrétariat, des bureaux nationaux du PNUD et des administrations d'accueil ont examiné les moyens d'intégrer l'initiative IISF dans les programmes appliqués au niveau des pays afin d'aider les pouvoirs publics à accélérer les progrès vers la réalisation des ODD.

Un mois plus tard, le 6 octobre, l'édition 2022 du rapport annuel d'IISF a été lancée à l'occasion de la 14e réunion du Cadre inclusif OCDE/G20 sur le BEPS, qui a été l'occasion de faire le point sur les travaux entrepris par les pays et juridictions membres pour lutter contre l'évasion fiscale internationale grâce à la coopération à l'échelle mondiale.

À la fin de l'année, le 14 décembre 2022, l'initiative IISF a organisé à Genève (Suisse) un événement ouvert au public en marge du sommet du Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement. Intitulée « Favoriser des partenariats et un dialogue efficaces en matière de fiscalité internationale pour atteindre les ODD », il a rassemblé des intervenants issus d'administrations partenaires et d'administrations d'accueil afin de plaider en faveur d'investissements à long terme dans le cadre d'approches multipartites efficaces pour renforcer les systèmes fiscaux des pays, qui sont un outil essentiel au service de la réalisation des ODD.

En mars 2023, l'initiative IISF et l'ATAF ont organisé à distance un événement de deux jours consacré à l'expérience acquise par les experts en matière de délinquance fiscale détachés auprès de programmes IISF-CI. Les intervenants ont évoqué le nombre croissant de programmes

IISF-CI, les questions relatives aux FFI et les solutions issues des programmes mis en œuvre dans le cadre de l'initiative.

Le 17 avril 2023, des experts IISF en poste, anciens et potentiels issus de plus de 56 juridictions ont participé à la Table ronde annuelle d'experts IISF, qui s'est tenue à distance. Cet événement a permis de mettre en lumière les enseignements tirés du déploiement des programmes et de petits groupes de discussion ont engagé une réflexion sur des domaines spécifiques de l'assistance dispensée au titre d'IISF.

Le Comité directeur de l'initiative IISF s'est réuni à distance le 15 mai 2023 sous la présidence conjointe de M. Mathias Cormann, Secrétaire général de l'OCDE, et de M. Achim Steiner, Administrateur du PNUD. Au cours de cette réunion, les membres du Comité ont été informés des activités d'IISF et leurs orientations ont été sollicitées concernant l'élargissement prévu de l'initiative, notamment le plan de travail proposé pour 2023-24. En particulier, le Comité a approuvé l'élargissement du mandat de l'initiative IISF afin d'aider les pays en développement à effectuer des contrôles portant sur l'application de la TVA aux échanges numériques, l'utilisation pratique et appropriée des déclarations pays par pays et la mise en œuvre des règles relatives à l'impôt minimum mondial.



Réunion du Comité directeur de l'initiative IISF du 15 mai 2023

Peu après, les 1er et 2 juin 2023, IISF a réuni 170 participants à Paris (France) pour son Atelier annuel des parties prenantes, qui a été l'occasion de présenter les activités de l'initiative et les progrès qu'elle a accomplis à ce jour. Des administrations d'accueil, des administrations partenaires, des experts, des organisations régionales et internationales ainsi que des donateurs ont participé en personne et à distance aux discussions portant sur les réussites et les difficultés de l'initiative compte tenu de son élargissement à de nouveaux domaines d'assistance technique. Les parties prenantes ont fait part de leurs besoins d'assistance concernant la transformation numérique des administrations fiscales et la mise en œuvre de l'impôt minimum mondial. L'atelier s'est également intéressé au rôle joué par les partenaires régionaux et internationaux ainsi que les bureaux de pays du PNUD dans la réussite des programmes IISF à travers le monde.



Atelier IISF à l'intention des parties prenantes, 2 juin 2023, Paris (France)

Pour renforcer la collaboration entre l'OCDE et le PNUD, les principaux membres du Secrétariat se sont réunis les 5 et 6 juin 2023 pour participer à une retraite IISF à l'OCDE. Cette rencontre a été l'occasion de réfléchir au projet global, à la division du travail au sein d'IISF et à la théorie du changement de l'initiative afin de donner aux donateurs et aux autres parties prenantes une vision claire de l'initiative conjointe. Le Secrétariat s'emploie à produire un document de projet unifié pour rendre compte de cet approfondissement de la coopération en réponse au projet d'élargissement.

En juillet, l'initiative a organisé des ateliers techniques à l'intention des parties prenantes afin de poursuivre le renforcement des capacités dans des domaines spécifiques et de mettre en commun les meilleures pratiques. Les 26 et 27 juillet 2023, en partenariat avec l'ATAF et l'IGF, le Secrétariat a organisé à distance un atelier d'une durée de deux jours intitulé « Risques liés aux problématiques de BEPS dans le secteur des industries extractives : partage d'expériences et de bonnes pratiques ». Un autre atelier s'est déroulé à distance le 28 juillet 2023, cette fois sur le thème « Érosion de la base d'imposition et transfert de bénéfices : coup de projecteur sur le secteur du tourisme ».

Dans la région Pacifique, l'initiative IISF a été invitée à la réunion annuelle des dirigeants de l'Association des administrateurs fiscaux des îles du Pacifique, qui s'est tenue à Mount Hagen (Papouasie-Nouvelle-Guinée) du 25 au 27 septembre 2023. Le Secrétariat y a présenté l'élargissement du périmètre d'IISF à de nouveaux domaines ainsi que les bons résultats du programme de l'initiative mené en Papouasie-Nouvelle-Guinée.

Le 21 novembre 2023, la Cheffe du Secrétariat IISF a été invitée à présenter l'initiative aux dirigeants des administrations fiscales de l'Union européenne lors de la réunion plénière du Sommet des administrations fiscales de l'Union européenne, qui s'est tenu à Malaga (Espagne), dans le but d'établir de nouveaux partenariats potentiels.

Deux webinaires à l'intention des experts IISF ont eu lieu les 27 et 28 novembre 2023, dans le but d'accueillir de nouveaux experts inscrits sur la liste IISF-CI, de détailler les processus de mise en œuvre des programmes et de confronter les expériences de l'ensemble des experts de la vérification fiscale.

Participation de l'initiative IISF à d'autres instances

En février 2023, l'OCDE a accueilli son édition annuelle des Journées Fiscalité et développement¹⁰, qui comprenait une session virtuelle consacrée à l'initiative IISF intitulée « Faire la différence auprès des pays en développement grâce à une assistance technique pratique ». Avec plus de 450 participants, son taux de participation a été l'un des plus élevés de ces deux journées. En plus de celles qui précèdent, l'initiative a été mise en lumière lors des événements suivants au cours de la période considérée :

- Octobre 2022 - Webinaire GRD : Défis et opportunités soulevés par la transformation numérique (OCDE/ATAF)
- 9 novembre 2022 - COP27 (lancement du concept IISF sur la fiscalité et l'environnement)
- Mars 2023 - Webinaire GRD : Sujets d'actualité concernant la fiscalité internationale : la transformation numérique des administrations fiscales
- 27 et 28 avril 2023 - Réunion du Groupe d'action sur les délits à caractère fiscal et autres délits (TFTC)
- 8 juin 2023 - Réseau pour le renforcement des capacités du FAI
- 5-7 décembre 2023 - Forum sur la fiscalité et la délinquance de l'OCDE

Communication

Le dialogue avec les principales parties prenantes et le grand public demeure une priorité pour le Secrétariat IISF. La poursuite des activités d'ouverture a démontré les avantages d'un soutien continu de la part des donateurs et des administrations partenaires de l'initiative. Le site Internet de l'initiative IISF (<http://www.tiwb.org/fr>) demeure la principale source d'information ; il fait l'objet de mises à jour régulières concernant les événements et les activités de communication de l'initiative IISF, disponibles en anglais, en français et en espagnol. Il contient des liens vers des ressources utiles pour les administrations fiscales qui souhaitent recevoir ou apporter un soutien. Ce site explique aux administrations d'accueil potentielles comment demander une assistance technique via le [portail IISF](#), et permet aux administrations partenaires d'obtenir des informations sur les avantages et les méthodes de déploiement des experts, tandis que les experts eux-mêmes peuvent manifester leur intérêt à participer à des programmes IISF.

Afin de diffuser plus largement les informations relatives à la coopération internationale et aux résultats obtenus dans le cadre des programmes IISF, le Secrétariat a filmé diverses parties prenantes évoquant leur participation à l'initiative. Ces vidéos sont disponibles sur la chaîne YouTube d'IISF¹¹ en anglais, en français et en espagnol.

¹⁰ <https://www.oecd.org/fr/fiscalite/journees-fiscalite-developpement.htm>

¹¹ <https://www.youtube.com/channel/UC1BRURzw55OC8E3BQRFJM9w>

L'initiative IISF publie également un bulletin d'information multilingue présentant les lancements de programmes, les événements, les communiqués de presse, les expériences/études de cas nationales et les publications d'intérêt les plus récents. Les abonnés le reçoivent par courrier électronique, tandis que le grand public peut accéder à ces informations directement sur le site web de l'initiative IISF : (www.tiwb.org/fr/actualites-documentation/bulletins/). Le compte X (anciennement Twitter) de l'initiative IISF (@TIWB_News) propose également des informations sur les activités de l'initiative. L'initiative rend compte régulièrement à des institutions mondiales plan qui suivent les avancées réalisées grâce aux grandes initiatives en faveur du développement, notamment aux ministres des Finances des pays du G20, à l'Équipe spéciale sur le financement du développement, aux responsables de la publication du rapport de suivi des engagements pris au titre de l'initiative fiscale d'Addis-Abeba, aux membres de la Plateforme de collaboration sur les questions fiscales et au Partenariat mondial pour une coopération efficace au service du développement.

L'initiative IISF contribue en outre au rapport d'étape du Cadre inclusif, au rapport d'étape de l'OCDE sur la coopération en matière fiscale au service du développement et au rapport du PNUD sur la fiscalité à l'appui des ODD, publiés chaque année.







Performance et objectifs

Performance

Chaque année, le Comité directeur de l'initiative IISF convient dans un plan de travail détaillé des objectifs de l'initiative pour l'année à venir, ce qui permet un suivi précis des progrès accomplis. Globalement, IISF a atteint la plupart de ses objectifs pour la période 2022-23. L'initiative a notamment impulsé avec succès de nouveaux programmes dans le monde entier, dont cinq programmes Sud-Sud visant à favoriser le renforcement de la collaboration entre les pays en développement. Quatre événements sectoriels ont également été organisés au cours de la période considérée, conformément à l'objectif de deux événements par an qui avait été fixé en 2022 et 2023 pour renforcer le soutien technique aux agents des administrations d'accueil.

On trouvera ci-après de plus amples détails sur les objectifs pour la période 2022-23, ainsi qu'un rapport d'étape (voir tableau 6.1).

Tableau 6.1. Progrès accomplis par IISF au regard des objectifs fixés pour 2022-23

Objectif	État d'avancement
Renforcer l'initiative et lancer un minimum de 15 nouveaux programmes IISF	23 nouveaux programmes ont débuté entre juillet 2022 et décembre 2023
Renforcer la coopération Sud-Sud afin de lancer un minimum de trois nouveaux programmes Sud-Sud	Cinq nouveaux programmes Sud-Sud ont débuté
Mettre en œuvre huit programmes d'enquêtes en matière de délinquance fiscale, deux programmes pilotes sur l'utilisation effective des données issues de l'EAR et deux programmes sur la transformation numérique des administrations fiscales	Deux programmes IISF-CI ont été lancés et six autres sont à venir. Un projet pilote IISF-EAR a été lancé, et un autre est à venir ; un projet pilote IISF sur les déclarations pays par pays a été lancé, et quatre programmes sur la transformation numérique des administrations fiscales ont débuté
Obtenir le soutien d'au moins deux nouvelles administrations partenaires prêtes à détacher des experts dans le cadre des programmes IISF	Trois nouvelles administrations partenaires (l'administration fiscale norvégienne, la <i>Receita Federal do Brazil</i> et le Centre pour la solidarité en matière fiscale de Pologne) ont rejoint le programme
Tirer parti de diverses plateformes au niveau régional et international pour renforcer la visibilité des programmes IISF et établir les besoins des pays en développement	Diverses plateformes au niveau régional et international ont été utilisées pour renforcer la visibilité des programmes IISF et établir les besoins des pays en développement
Lancer deux programmes de mentorat supplémentaires privilégiant la participation de femmes en tant qu'expertes	Aucun programme de mentorat supplémentaire privilégiant la participation de femmes en tant qu'expertes n'a été lancé
Organiser deux événements régionaux ou sectoriels et convoquer les éditions annuelles de la table ronde d'experts et de l'atelier à l'intention des parties prenantes	Trois événements sectoriels ont été organisés au cours de la période examinée. La Table ronde d'experts et l'Atelier des parties prenantes ont été organisés chaque année
Publier le Rapport annuel IISF et cinq bulletins d'information en anglais, en français et en espagnol	Le Rapport annuel IISF a été publié en anglais, en français et en espagnol
Soutenir les pays dans la mise en œuvre pratique de la solution reposant sur deux piliers	Un vivier d'experts IISF a été établie pour soutenir les pays dans la mise en œuvre pratique de la solution reposant sur deux piliers
Poursuivre le développement et la mise en œuvre de phase 2 des solutions de gestion des programmes (plateforme de gestion de programmes IISF – <i>TIWB Data Flow</i>)	Le développement et la mise en œuvre de phase 2 des solutions de gestion des programmes (plateforme de gestion de programmes IISF – <i>TIWB Data Flow</i>) ont été poursuivis

Programme de travail pour 2024

Alors que l'initiative IISF continue d'élargir son offre d'assistance technique aux pays en développement pour répondre à leurs besoins croissants en matière de renforcement des capacités, un plan de travail ambitieux visant à intensifier les activités a été approuvé par le Comité directeur de l'initiative IISF en mai 2023.

Ses objectifs sont notamment les suivants :

- Lancer 25 nouveaux programmes en 2024, dont cinq programmes d'enquêtes en matière de délinquance fiscale et un programme portant sur l'EAR. Dresser le bilan de quatre programmes pilotes IISF sur la transformation numérique des administrations fiscales et déployer de nouveaux programmes en 2024.
- Élargir le périmètre de l'initiative IISF à la mise en œuvre pratique des règles relatives à l'impôt minimum mondial, aux contrôles portant sur l'application de la TVA au commerce numérique et électronique ainsi qu'à l'utilisation effective des déclarations pays par pays.
- Élargir l'offre de partenaires et de programmes Sud-Sud pour répondre à la demande des pays en développement.
- Lancer trois nouveaux programmes de mentorat visant à accroître le nombre de femmes issues de pays en développement parmi les experts.

À l'appui de cet ambitieux programme de travail, l'OCDE et le PNUD unifieront leurs opérations afin de répondre à la croissance attendue des activités de l'initiative au cours des années à venir. En outre, pour mieux encadrer l'initiative conjointe, un protocole d'accord sera signé entre les deux organisations début 2024.

Pour ce qui est de l'avenir, l'initiative IISF continuera de veiller à l'optimisation des ressources en s'efforçant de maximiser les contributions en nature et de tirer parti de l'expertise existante au sein des secrétariats de l'OCDE et du PNUD au sens large. Des ressources supplémentaires seront néanmoins nécessaires.

A digital globe held in two hands, surrounded by network lines and glowing particles. The globe is composed of a grid of white dots and lines, with some dots glowing in blue and orange. The hands are positioned at the bottom, holding the globe. The background is a dark blue gradient with bokeh light effects.

Cette annexe présente les programmes achevés, pilotes et en cours dans le domaine de l'assistance aux vérifications, de la PA, des APP, des enquêtes en matière de délinquance fiscale, de l'utilisation effective des données issues de l'EAR et de la transformation numérique de l'administration fiscale.



Annexe A. Programmes IISF

Programmes IISF en cours de mise en œuvre

Programmes IISF dans le domaine de la vérification

#	Pays ou juridiction	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert	Début du programme	Nombre de missions	Type d'assistance
1	Afrique du Sud	<i>South African Revenue Service</i>	F2020-0007	Expert du vivier	2023	2	Sur place/ à distance
2	Angola	Administration générale des impôts	F2021-0007	Agent des services fiscaux en activité	2022	2	Sur place
3	Arménie	Comité des recettes publiques de la République d'Arménie	F2023-0010	Agent des services fiscaux en activité	2023	1	Sur place
4	Azerbaïdjan	Service des recettes de l'État	F2022-0019	Agent des services fiscaux en activité	2023	1	Sur place
5	Bénin	Direction générale des impôts	F2022-0007	Agent des services fiscaux en activité	2023	2	Sur place
6	Bhoutan	Direction des impôts et des douanes	F2023-0011	Agent des services fiscaux en activité	2023	0	0
7	Cabo Verde	<i>Direção Nacional de Receitas do Estado</i>	F2022-0001	Agent des services fiscaux en activité	2023	2	Sur place
8	Cambodge	Direction générale des impôts	F2019-0024	Agent des services fiscaux en activité	2020	20	Sur place/ à distance

#	Pays ou juridiction	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert	Début du programme	Nombre de missions	Type d'assistance
9	Colombie	<i>Dirección de Impuestos y Aduanas Nacionales</i>	F2020-0008	Agent des services fiscaux en activité	2021	2	À distance
10	Égypte	Administration fiscale égyptienne	F2023-0002	Agent des services fiscaux en activité	2023	2	Sur place
11	Équateur	<i>Servicio de Rentas Internas</i>	F2021-0002	Agent des services fiscaux en activité	2021	4	À distance
12	Géorgie	Service des recettes publiques	F2020-0005	Expert du vivier	2021	10	À distance
13	Ghana	Administration fiscale du Ghana	F2019-0006	Agent des services fiscaux en activité	2019	2	Sur place
14	Ghana	Administration fiscale du Ghana	F2020-0013	Ancien agent des services fiscaux	2020	14	À distance
15	Guinée	Direction nationale des Impôts	F2019-0018	Agent des services fiscaux en activité	2021	3	Sur place/ à distance
16	Kazakhstan	Comité des recettes publiques	F2020-0009	Expert du vivier	2020	9	À distance
17	Kenya	<i>Kenya Revenue Authority</i>	F2021-0009	Ancien agent des services fiscaux	2021	1	À distance
18	Kosovo*	Administration fiscale du Kosovo*	F2020-0010	Agent des services fiscaux en activité	2022	4	Sur place
19	Libéria	<i>Liberia Revenue Authority</i>	F2022-0020	Ancien agent des services fiscaux	2023	1	À distance
20	Maldives	Direction générale des impôts des Maldives	F2020-0002	Expert du vivier	2021	17	Sur place/ à distance
21	Maurice	<i>Mauritius Revenue Authority</i>	F2019-0023	Ancien agent des services fiscaux	2022	4	Sur place/ à distance
22	Mongolie	Direction générale des impôts	F2019-0001	Expert du vivier	2019	33	Sur place/ à distance
23	Mongolie	Direction générale des impôts	F2021-0003	Expert du vivier	2021	5	Sur place/ à distance
24	Nigéria	<i>Federal Inland Revenue Service</i>	F2017-0011	Expert du vivier	2018	7	Sur place/ à distance
25	Papouasie–Nouvelle–Guinée	Commission des recettes internes de Papouasie–Nouvelle–Guinée	F2018-0014	Agent des services fiscaux en activité	2019	9	Sur place/ à distance
26	Papouasie–Nouvelle–Guinée	Commission des recettes internes de Papouasie–Nouvelle–Guinée	IE2018-02	Expert du vivier	2019	29	Sur place/ à distance

#	Pays ou juridiction	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert	Début du programme	Nombre de missions	Type d'assistance
27	Sénégal	Direction Générale des Impôts et des Domaines	F2019-0010	Agent des services fiscaux en activité	2022	2	À distance
28	Seychelles	<i>Seychelles Revenue Commission</i>	F2019-0020	Agent des services fiscaux en activité	2021	0	0
29	Sri Lanka	Administration fiscale du Sri Lanka	F2023-0013	Agent des services fiscaux en activité	2023	0	0
30	Thaïlande	Direction des impôts de Thaïlande	F2019-0012	Agent des services fiscaux en activité	2021	2	Sur place
31	Togo	Office togolais des Recettes	F2019-0014	Agent des services fiscaux en activité	2022	3	Sur place
32	Ouganda	<i>Uganda Revenue Authority</i>	F2019-0025	Ancien agent des services fiscaux	2019	44	Sur place/ à distance
33	Ouzbékistan	Comité d'État aux impôts	F2023-0009	Expert du vivier	2023	1	Sur place
34	Yémen	Autorité fiscale du Yémen	F2022-0017	Expert du vivier	2022	2	Sur place
35	Zambie	<i>Zambia Revenue Authority</i>	IE2018-04	Expert sectoriel	2018	26	Sur place/ à distance
36	Zambie	<i>Zambia Revenue Authority</i>	F2019-0008	Ancien agent des services fiscaux	2019	26	Sur place/ à distance
37	Zambie	<i>Zambia Revenue Authority</i>	F2023-0006	Expert du vivier	2023	0	0
38	Zambie	<i>Zambia Revenue Authority</i>	F2023-0008	Ancien agent des services fiscaux	2023	1	Sur place
39	Zimbabwe	<i>Zimbabwe Revenue Authority</i>	F2021-0008	Ancien agent des services fiscaux	2021	11	À distance

Note : état au 31 décembre 2023

Source : Secrétariat IISF

Programmes de l'IISF dans le domaine de la PA et des APP

#	Pays ou juridiction	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert	Début du programme	Nombre de missions	Type d'assistance
1	Géorgie	Service des recettes publiques	F2021-0004	Agent des services fiscaux en activité	2022	2	Sur place/ à distance
2	Nigéria	<i>Federal Inland Revenue Service</i>	F2020-0012	Ancien agent des services fiscaux	2019	7	À distance

#	Pays ou juridiction	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert	Début du programme	Nombre de missions	Type d'assistance
3	Ouganda	<i>Uganda Revenue Authority</i>	F2021-0010	Ancien agent des services fiscaux	2022	3	À distance
4	Tanzanie (République-Unie de)	<i>Tanzania Revenue Authority</i>	F2022-0016	Ancien agent des services fiscaux	2023	1	À distance
5	Tunisie	Direction générale des impôts	F2022-0006	Ancien agent des services fiscaux	2022	7	Sur place/ à distance

Note : état au 31 décem

Source : Secrétariat IISF

Programmes IISF-CI

#	Pays ou juridiction	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert	Début du programme	Nombre de missions	Type d'assistance
1	Colombie	<i>Dirección de Impuestos y Aduanas Nacionales</i>	TC2019-0001	Expert du vivier	2019	1	Sur place
2	Costa Rica	<i>Dirección General de Tributación</i>	TC2020-0001	Agent des services fiscaux en activité	2022	3	Sur place/ à distance
3	Eswatini	<i>Eswatini Revenue Authority</i>	TC2020-0002	Agent des services fiscaux en activité	2023	2	Sur place/ à distance
4	Honduras	<i>Servicio de Administración de Rentas</i>	TC2019-0005	Expert du vivier Agent des services fiscaux en activité	2021	6	Sur place/ à distance
5	Kenya	<i>Kenya Revenue Authority</i>	TC2019-0004	Agent des services fiscaux en activité	2019	2	Sur place/ à distance
6	Maldives	Direction générale des impôts des Maldives	TC2021-0001	Agent des services fiscaux en activité	2021	5	Sur place/ à distance
7	Pakistan	<i>Federal Board of Revenue</i>	TC2018-0002	Agent des services fiscaux en activité	2019	5	Sur place
8	Tunisie	Direction générale des impôts	TC2019-0006	Agent des services fiscaux en activité et expert du vivier	2020	3	Sur place
9	Zimbabwe	<i>Zimbabwe Revenue Authority</i>	TC2023-0006	Agent des services fiscaux en activité	2023	1	Sur place

Note : état au 31 décembre 2023

Source : Secrétariat IISF

Programmes pilotes IISF

Cette section présente les programmes de l'IISF sur les conventions de double imposition, l'échange automatique de renseignements et la déclaration pays par pays.

#	Pays ou juridiction	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert	Début du programme	Missions et réunions	Type d'assistance
Programmes IISF sur les conventions de double imposition							
1	Géorgie	Service des recettes publiques	DG2023-0002	Agent des services fiscaux en activité	2023	4	À distance
2	Liban	Direction générale des Finances	DG2023-0004	Agent des services fiscaux en activité	2023	1	À distance
3	Sierra Leone	<i>National Revenue Authority</i>	DG2023-0003	Agent des services fiscaux en activité	2022	1	Sur place
Programmes de l'IISF sur l'échange automatique de renseignements							
1	Malaisie	<i>Inland Revenue Board</i>	AE2021-0001	Agent des services fiscaux en activité	2021	7	Sur place/ à distance
2	Sainte-Lucie	<i>Inland Revenue Department</i>	AE2023-0001	Agent des services fiscaux en activité	2023	0	0
Programmes IISF sur la déclaration pays par pays							
1	Pérou	<i>Superintendencia Nacional de Administración Tributaria</i>	CB2023-0001	Agent des services fiscaux en activité	2023	0	0

Note : état au 31 décembre 2023

Source : Secrétariat de l'initiative IISF

Programmes IISF achevés

#	Pays ou juridiction	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert	Échéance	Nombre de missions	Type d'assistance
1	Albanie	Direction albanaise des impôts	F2015-0001	Agent des services fiscaux en activité	2015	1	Sur place
2	Arménie	Comité des recettes publiques	F2018-0020	Agent des services fiscaux en activité	2020-2021	5	À distance
3	Arménie	Comité des recettes publiques	TC2019-0002	Agent des services fiscaux en activité	2019-2021	3	Sur place/ à distance
4	Bénin	Direction générale des impôts	F2017-0010	Agent des services fiscaux en activité	2019-2021	11	Sur place/ à distance
5	Bhoutan	Direction des impôts et des douanes	F2019-0022	Agent des services fiscaux en activité	2021-2023	5	Sur place/ à distance

#	Pays ou juridiction	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert	Échéance	Nombre de missions	Type d'assistance
6	Botswana	<i>Botswana Unified Revenue Service</i>	L2015-0003	Ancien agent des services fiscaux	2015-2017	4	Sur place
7	Botswana	<i>Botswana Unified Revenue Service</i>	F2016-0006	Agent des services fiscaux en activité et Ancien agent des services fiscaux	2016-2018	5	Sur place
8	Botswana	<i>Botswana Unified Revenue Service</i>	IE2017-01	Expert sectoriel	2017	1	Sur place
9	Botswana	<i>Botswana Unified Revenue Service</i>	F2017-0014	Ancien agent des services fiscaux	2017-2023	21	Sur place/ à distance
10	Cambodge	Direction générale des impôts	L2016-0003	Ancien agent des services fiscaux	2016	1	Sur place
11	Cameroun	Direction générale des impôts	F2017-0002	Agent des services fiscaux en activité	2017-2019	7	Sur place
12	Cameroun	Direction générale des impôts	F2018-0012	Agent des services fiscaux en activité	2019-2020	6	Sur place
13	Colombie	<i>Dirección de Impuestos y Aduanas Nacionales</i>	L2012-0001	Ancien agent des services fiscaux	2012-2014	9	Sur place
14	Colombie	<i>Dirección de Impuestos y Aduanas Nacionales</i>	F2018-0001	Agent des services fiscaux en activité	2018-2021	7	Sur place/ à distance
15	Colombie	<i>Dirección de Impuestos y Aduanas Nacionales</i>	F2018-0002	Agent des services fiscaux en activité	2018-2023	2	Sur place
16	Congo (République du)	<i>Direction Générale des Impôts et des Domaines</i>	F2016-0012	Agent des services fiscaux en activité	2017-2019	6	Sur place
17	Costa Rica	<i>Dirección General de Tributación</i>	F2016-0005	Agent des services fiscaux en activité	2016-2017	5	Sur place
18	Costa Rica	<i>Dirección General de Tributación</i>	F2018-0011	Agent des services fiscaux en activité	2018-2019	4	Sur place
19	Côte d'Ivoire	Direction générale des impôts	F2017-0005	Agent des services fiscaux en activité	2018-2019	6	Sur place
20	Égypte	Administration fiscale égyptienne	F2016-0011	Expert du vivier	2017-2019	7	Sur place
21	Égypte	Administration fiscale égyptienne	F2019-0003	Expert du vivier	2019-2023	17	Sur place/ à distance
22	Égypte	Administration fiscale égyptienne	F2019-0004	Agent des services fiscaux en activité	2020-2022	5	Sur place/ à distance
23	El Salvador	Direction générale des impôts internes	F2020-0015	Agent des services fiscaux en activité	2021-2023	3	À distance
24	Équateur	<i>Servicio de Rentas Internas</i>	F2021-0005	Agent des services fiscaux en activité	2022-2023	3	À distance

#	Pays ou juridiction	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert	Échéance	Nombre de missions	Type d'assistance
25	Eswatini	<i>Eswatini Revenue Authority</i>	F2017-0004	Agent des services fiscaux en activité	2018-2021	3	Sur place/ à distance
26	Eswatini	<i>Eswatini Revenue Authority</i>	F2018-0027	Ancien agent des services fiscaux	2020	1	À distance
27	Éthiopie	Autorité éthiopienne des impôts et des douanes	F2016-0016	Agent des services fiscaux en activité	2015-2018	9	Sur place
28	Éthiopie	Autorité éthiopienne des impôts et des douanes	IE2018-01	Expert sectoriel	2018-2019	1	Sur place
29	Gabon	Direction générale des impôts	F2018-0013	Expert du vivier	2019-2021	7	Sur place/ à distance
30	Géorgie	Service des recettes publiques	F2016-0008	Expert du vivier	2016-2017	3	Sur place
31	Géorgie	Service des recettes publiques	F2017-0013	Expert du vivier	2018-2019	6	Sur place
32	Ghana	Administration fiscale du Ghana	F2014-0001	Agent des services fiscaux en activité	2013-2018	9	Sur place
33	Ghana	Administration fiscale du Ghana	F2019-0005	Agent des services fiscaux en activité	2019-2021	4	Sur place/ à distance
34	Honduras	<i>Servicio de Administración de Rentas</i>	F2019-0007	Expert du vivier	2020-2021	7	Sur place/ à distance
35	Jamaïque	<i>Tax Administration Jamaica</i>	F2016-0004	Expert du vivier	2016-2018	4	Sur place
36	Jamaïque	<i>Tax Administration Jamaica</i>	F2016-0013	Agent des services fiscaux en activité	2017-2019	7	Sur place
37	Jamaïque	<i>Tax Administration Jamaica</i>	IE2019-02	Expert sectoriel	2019	1	Sur place
38	Kenya	<i>Kenya Revenue Authority</i>	L2012-0002	Ancien agent des services fiscaux	2012-2020	16	Sur place/ à distance
39	Kenya	<i>Kenya Revenue Authority</i>	IE2019-01	Expert sectoriel	2019	1	Sur place
40	Kenya	<i>Kenya Revenue Authority</i>	DG2023-0001	Agent des services fiscaux en activité	2022-2023	2	Sur place/ à distance
41	Kosovo*	Administration fiscale du Kosovo*	F2017-0008	Expert du vivier	2018-2020	6	Sur place/ à distance
42	Lesotho	<i>Lesotho Revenue Authority</i>	F2015-0003	Agent des services fiscaux en activité	2015-2019	11	Sur place
43	Libéria	<i>Liberia Revenue Authority</i>	F2016-0002	Ancien agent des services fiscaux	2016-2018	10	Sur place
44	Libéria	<i>Liberia Revenue Authority</i>	IE2016-01	Ancien agent des services fiscaux	2016-2018	7	Sur place
45	Libéria	<i>Liberia Revenue Authority</i>	F2017-0009	Agent des services fiscaux en activité	2017	4	Sur place
46	Madagascar	Ministère de l'Économie et des Finances	F2019-0016	Agent des services fiscaux en activité	2019-2020	3	Sur place/ à distance

#	Pays ou juridiction	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert	Échéance	Nombre de missions	Type d'assistance
47	Malawi	<i>Malawi Revenue Authority</i>	L2016-0002	Ancien agent des services fiscaux	2016-2017	5	Sur place
48	Malaisie	<i>Inland Revenue Board</i>	DG2022-0001	Agent des services fiscaux en activité	2022-2023	4	Sur place/ à distance
49	Maldives	Direction générale des impôts des Maldives	F2018-0004	Agent des services fiscaux en activité	2018-2020	6	Sur place/ à distance
50	Mali	Direction générale des impôts	F2019-0011	Agent des services fiscaux en activité	2020	4	Sur place/ à distance
51	Nigéria	<i>Federal Inland Revenue Service</i>	F2016-0003	Expert du vivier	2016-2018	6	Sur place
52	Nigéria	<i>Federal Inland Revenue Service</i>	L2018-0001	Ancien agent des services fiscaux	2018	2	Sur place
53	Ouganda	<i>Uganda Revenue Authority</i>	L2016-0001	Ancien agent des services fiscaux	2016-2018	4	Sur place
54	Ouganda	<i>Uganda Revenue Authority</i>	F2016-0010	Agent des services fiscaux en activité et expert du vivier	2017-2019	11	Sur place
55	Ouganda	<i>Uganda Revenue Authority</i>	TC2019-0003	Agent des services fiscaux en activité	2019-2022	1	Sur place
56	Pakistan	<i>Federal Board of Revenue</i>	F2018-0016	Agent des services fiscaux en activité	2018-2019	4	Sur place
57	Pérou	<i>Superintendencia Nacional de Administración Tributaria</i>	L2017-0001	Ancien agent des services fiscaux	2016-2017	2	Sur place
58	République centrafricaine	<i>Direction Générale des Impôts et des Domaines</i>	F2019-0009	Agent des services fiscaux en activité	2020	2	Sur place/ à distance
59	République dominicaine	<i>Dirección General de Impuestos Internos</i>	F2018-0017	Agent des services fiscaux en activité	2020-2023	1	À distance
60	Rwanda	Office rwandais des Recettes	F2016-0014	Agent des services fiscaux en activité	2017-2019	6	Sur place
61	Sénégal	Direction générale des impôts et des domaines	F2015-0002	Agent des services fiscaux en activité	2014-2015	6	Sur place
62	Sénégal	Direction générale des impôts et des domaines	F2016-0007	Agent des services fiscaux en activité	2017-2018	5	Sur place
63	Sri Lanka	Administration fiscale du Sri Lanka	L2016-0005	Ancien agent des services fiscaux	2016-2023	10	Sur place
64	Tchad	Direction générale des impôts	F2018-0010	Agent des services fiscaux en activité	2019-2020	4	Sur place
65	Ukraine	Service fiscal d'État	F2017-0012	Expert du vivier	2019-2020	3	Sur place
66	Viet Nam	Direction générale des impôts, ministère des Finances	L2016-0006	Ancien agent des services fiscaux	2015-2017	4	Sur place

#	Pays ou juridiction	Administration fiscale d'accueil	N° du programme	Expert	Échéance	Nombre de missions	Type d'assistance
67	Zambie	<i>Zambia Revenue Authority</i>	L2015-0001	Ancien agent des services fiscaux	2016-2018	3	Sur place
68	Zambie	<i>Zambia Revenue Authority</i>	F2018-0009	Agent des services fiscaux en activité	2018-2019	7	Sur place
69	Zambie	<i>Zambia Revenue Authority</i>	F2020-0003	Agent des services fiscaux en activité	2021-2022	13	Sur place/ à distance
70	Zimbabwe	<i>Zimbabwe Revenue Authority</i>	L2015-0002	Ancien agent des services fiscaux	2016-2018	4	Sur place
71	Zimbabwe	<i>Zimbabwe Revenue Authority</i>	F2017-0001	Agent des services fiscaux en activité	2019-2020	4	Sur place/ à distance

Note : état au 31 décembre 2023

Source : Secrétariat de l'initiative IISF





Comité directeur de l'initiative IISF

Le Comité directeur de l'initiative IISF est co-présidé par le Secrétaire général de l'OCDE et l'administrateur du PNUD, et comprend un groupe de ministres, de directeurs de services fiscaux et d'universitaires au sein duquel est respecté l'équilibre entre les sexes et les régions. Sa composition actuelle est la suivante :



Mathias Cormann

Secrétaire général de l'OCDE, co-Président



Achim Steiner

Administrateur du PNUD, co-Président



Mary Baine

Directrice des programmes fiscaux, ATAF¹²



John Christensen

Président par intérim du Conseil de Stamp Out Poverty et Directeur du Balanced Economy Project ; cofondateur du Tax Justice Network

¹² Mary Baine a démissionné de son poste en septembre 2023.



Sir Paul Collier

Professeur d'économie et de politique publique à la Blavatnik School of Government et Professeur honoraire au St Antony's College, Oxford)



Bob Hamilton

Commissaire de l'Agence du revenu du Canada et Président du FAI



Nora Lustig

Professeur d'économie latino-américaine et Directrice du Commitment to Equity Institute (CEQ) à l'Université de Tulane



Dr. Ekniti Nitithanprapas

Directeur général du département des accises au sein de la Direction des impôts de Thaïlande



H.E. Ville Skinnari

Ministre de la Coopération au développement et du Commerce extérieur, ministère des Affaires étrangères, Finlande¹³

¹³ Ville Skinnari a démissionné de son poste de ministre de la Coopération au développement et du Commerce extérieur le 20 juin 2023.

Partenaires au développement

Allemagne



Espagne



Finlande



Irlande



Japon



Luxembourg



Norvège



Pays-Bas



Royaume-Uni



Suède



Suisse



Union européenne



Inspecteurs des impôts sans frontières

RAPPORT ANNUEL 2024

Ce rapport fait le point sur les réalisations et activités de l'initiative IISF de juillet 2022 à décembre 2023. Au cours de cette période, les pays ont été confrontés à de multiples défis interdépendants, y compris le changement climatique et les conséquences des conflits, auxquels s'ajoute l'inflation élevée (surtout des produits alimentaires et énergétiques). Parallèlement, les flux financiers illicites associés à la corruption, au commerce illégal et au blanchiment de capitaux ont amputé la marge de manœuvre budgétaire des pays, déjà fortement réduite par l'impact du COVID-19 sur les finances publiques. Les économies en développement éprouvent d'énormes difficultés à rembourser leur dette et à résorber leurs déficits tout en continuant d'investir dans leur développement.

Le chapitre 1 permet de replacer l'initiative IISF dans un paysage de la fiscalité et du développement qui évolue rapidement. Le chapitre 2 dresse un état des lieux des programmes et des activités de l'IISF. Le chapitre 3 renseigne sur les domaines actuels et futurs couverts par l'assistance technique de l'IISF. Le chapitre 4 met en lumière les résultats obtenus au cours de l'année écoulée. Le chapitre 5 décrit la participation de l'IISF aux grands événements internationaux et ses efforts de communication. Enfin, le chapitre 6 expose le plan de travail élaboré pour l'année à venir et fait le point sur la réalisation des objectifs de l'an dernier.

Pour en savoir plus :



secretariat@tiwb.org



<http://www.tiwb.org/fr/>



[@TIWB_News](https://twitter.com/TIWB_News)
